

TRANSPORT

Jetsgo lance une navette
Montréal-Toronto

Page C 3



SÉCURITÉ

Lacunes dans la lutte
contre le terrorisme

Page C 5

LE DEVOIR
LE BUDGET SÉGUINL'aide aux
entreprises
est resserréeGÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Le budget 2004-05 du ministre Séguin vient, une nouvelle fois, resserrer l'aide fiscale aux entreprises. En deux ans, les mesures d'austérité atteignent les 813 millions, une somme englobant la participation de 116 millions exigée des personnes à hauts revenus, qui doivent contribuer davantage cette année.

Dans son plan budgétaire, Yves Séguin rappelle que les mesures du budget précédent prévoyaient une réduction de 626 millions de l'aide fiscale aux entreprises, qui devait être ramenée à 2,2 milliards en 2004-05. Des mesures d'austérité additionnelles de 187 millions sont ajoutées à cette somme. L'aide fiscale aux entreprises est ainsi ramenée à 1,51 milliard en 2004-05, soit une réduction de 30 %.

Le resserrement vient essentiellement d'un recentrage du programme de Centres financiers internationaux et de l'élimination de certaines mesures fiscales, tel le congé fiscal de cinq ans pour les nouvelles sociétés.

On maintient cependant les programmes, amputés l'an dernier, liés aux activités de R-D et on accentue l'appui au développement des régions — essentiellement sous la forme d'une bonification du crédit d'impôt sur les salaires liés aux emplois créés et pour les stages en milieu de travail — en commençant par la Gaspésie, lourdement touchée économiquement. On rend également permanent le régime des actions accréditées (qui devait être aboli au 31 décembre 2004) tout en haussant le taux de déduction maximal, de 131,25 % à 150 %. Au total, l'aide aux régions est bonifiée de 49 millions sur la base d'une pleine année.

Taxe sur le capital

En revanche, Québec poursuit sur une lancée visant, à terme, l'élimination de la taxe sur le capital. Comme nouvelle mesure: augmentation, de 600 000 \$ à un million, de l'exemption de la taxe sur le capital pour les PME. Il est estimé que, depuis le 1^{er} janvier dernier, 70 % des entreprises québécoises sont exemptées de cette taxe. Ce pourcentage devrait passer à 75 % le 1^{er} janvier prochain, 15 000 PME additionnelles devant bénéficier de la nouvelle hausse du plafond, dont l'impact financier est de 74 millions sur une pleine année.

Fonds de 300 millions

Le gouvernement introduit également un fonds de développement régional mixte, privé-public, de 300 millions dédié aux PME en région. Le gouvernement doit injecter 200 millions dans le Fonds d'intervention économique régional (FIER), la différence venant du Fonds de solidarité FTQ (50 millions), du Fonds de la CSN (25 millions) et de Capital régional et coopératif Desjardins (25 millions).

Le FIER doit investir directement dans les entreprises situées en région. Il investira sous forme de capital-actions ou de «quasi-équité» dans le démarrage et le développement de PME québécoises.

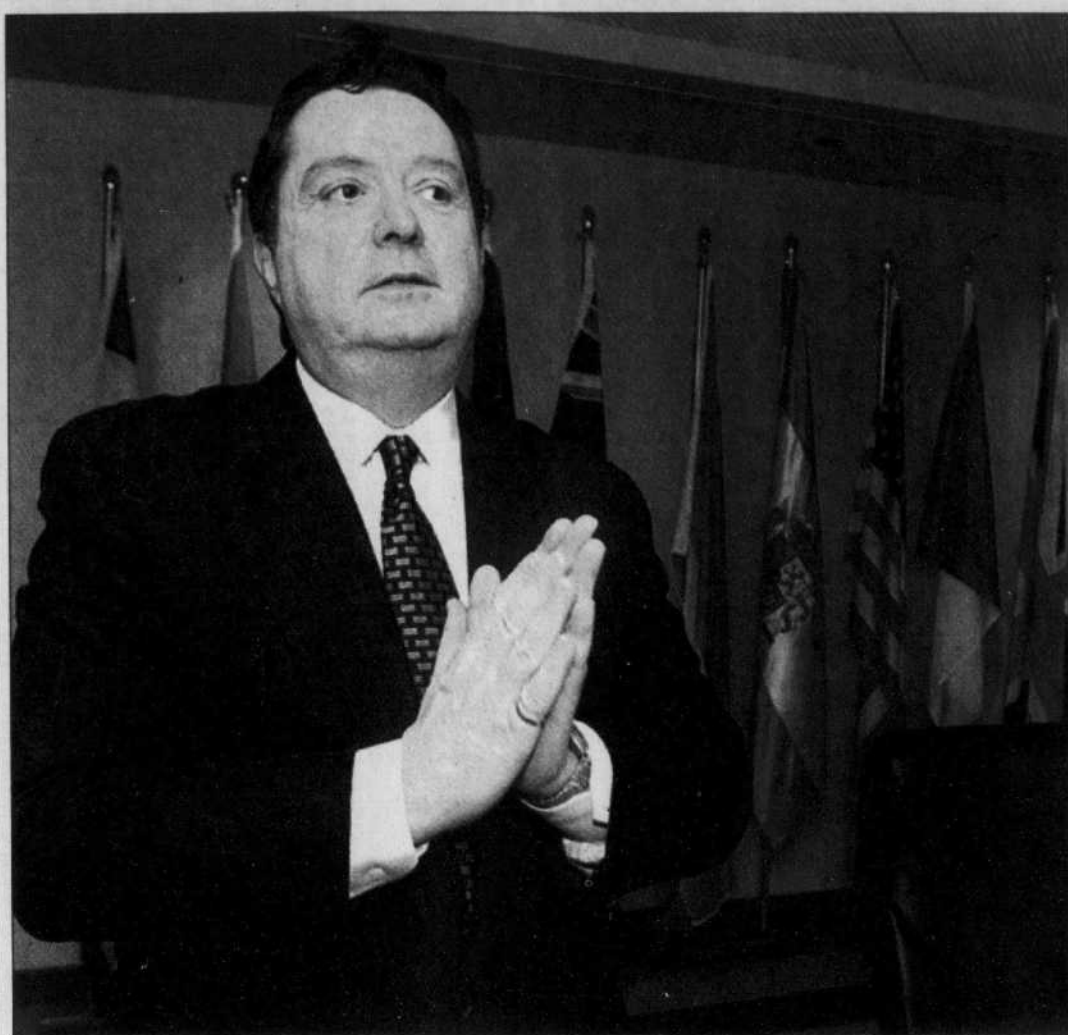
De plus, Québec abolit le programme FAIRE (Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi) pour le remplacer par un programme d'appui stratégique à l'investissement, devant disposer d'une enveloppe totale de 100 millions.

Enfin, l'échéance des Fonds locaux d'investissement est reportée de cinq ans, jusqu'au 1^{er} juin 2010. Ces fonds, spécialisés dans l'octroi de prêts non garantis pour des sommes généralement inférieures à 100 000 \$, verront également leur intervention être jumelée avec les SOLIDES, soit les sociétés locales d'investissement du Fonds de solidarité FTQ.

Hauts revenus, REA, SPEQ

Si les particuliers à hauts revenus avaient été invités à une contribution additionnelle totale de 116 millions dans le budget précédent, ils sont revisités cette année, pour un montant total additionnel de 41 millions. Le gouvernement retient que la déductibilité des frais de placement ne peut plus s'appliquer à des revenus autres que de placement. La déduction pour options d'achat d'actions, déjà ramenée de 50 à 37,5 % l'an dernier, passe à 25 %.

Enfin, Québec maintient ses moratoires mis en place l'an dernier. Cette mise en veilleuse implique le Régime d'épargne-actions (REA), les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ) et l'aide fiscale accordée pour des projets majeurs d'investissement.



Henri Roy, président par intérim de la SGF. Le budget Séguin prévoit un gel des nouveaux fonds pour la Société générale de financement et les Innovatech.

Les sociétés d'État devront
vendre des actifs

La SGF n'aura pas de fonds additionnels

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

L'interventionnisme du gouvernement québécois a été réduit à sa plus simple expression hier, avec un gel des nouveaux fonds pour les leviers que sont la Société générale de financement et les Innovatech. Quant aux sociétés d'État, elles devront contribuer davantage tout en apportant plus de 800 millions sous la forme de vente d'éléments d'actif. Jusqu'aux services d'investissement Québec qui seront désormais facturés aux entreprises utilisatrices!

Un des points forts de ce budget vient de l'inscription, en 2004-05, d'une somme de 880 millions attendue des sociétés d'État, sous la forme de vente d'éléments d'actif. De façon générale, on pense ici à la vente d'immeubles et de placements dans un portefeuille d'actifs appartenant au gouvernement québécois évalué à 38 milliards.

Plus précisément, on peut penser à la vente de la participation d'Hydro-Québec dans Gaz Métro, pour une contrepartie estimée entre 300 et 400 millions, et à la réduction du portefeuille de la SGF. L'on s'attend également à la mise en vente du portefeuille d'Innovatech Montréal.

Outre ces dispositions, le gouvernement s'attend à recevoir 4,06 milliards de ses trois sociétés d'État à vocation commerciale, soit 2 % de plus que pour l'exercice 2003-04.

L'autre impact majeur vient de la mise en veilleuse de la SGF et des Innovatech, qui ne recevront que 12 millions des 300 millions initialement prévus. «Conformément à ses orientations, le gouvernement révisera le mandat des sociétés d'État dont la mission est de soutenir le développement économique, de façon à ce qu'elles visent essentiellement à stimuler l'investissement privé», peut-on lire dans le plan budgétaire.

De grands chapitres sont consacrés à ces «engagements coûteux». Pour la SGF seulement, Québec a comptabilisé une perte de 364 millions durant son exercice 2003-04, de 85 millions pour 2004-05. Pour les Innovatech, les pertes respectives sont de 60 mil-

lions et de 11 millions. Au total, c'est plus de un milliard que Québec prévoit perdre en 2003-04, et plus de 893 milliards en 2004-05, de ces engagements liés au développement économique.

L'État entend être un partenaire plutôt qu'un entrepreneur, a réitéré hier le ministre Yves Séguin, et tant la SGF que les Innovatech devront devenir autonomes, en se recapitalisant à même le roulement de leurs placements. «La SGF sera recentrée sur sa mission essentielle. Elle continuera d'appuyer des projets privés d'investissements majeurs au Québec, mais devra réduire le niveau de ses prises de participation. Cette société dispose d'un portefeuille de placements de 2,9 milliards de dollars. Une saine gestion de ce portefeuille doit lui permettre de dégager des disponibilités financières pour les réinvestir, et ce, sans que de nouvelles mises de fonds des contribuables ne soient nécessaires.»

Fonds de travailleurs

Les fonds de travailleurs, de concert avec Capital régional et coopératif Desjardins, peuvent coûter 200 millions par année au gouvernement. Les plafonds, abaissés l'an dernier, seront haussés cette année sans revenir cependant à leur niveau original. Ainsi, pour le Fonds de solidarité, la limite de cotisations atteint les 700 millions. Elle se situe à 100 millions pour Fondation et à 100 millions pour Capital régional.

En contrepartie, ces véhicules de capital de risque devront contribuer davantage à l'objectif du gouvernement de combler les failles dans le financement des PME québécoises. C'est ainsi qu'elles devront, ensemble, injecter 100 des 300 millions du nouveau Fonds d'intervention économique régional (FIER).

Enfin, question d'illustrer davantage le désintéressement de Québec envers le capital de risque, les services d'Investissement Québec — là où se concentre l'administration de la plupart des programmes dédiés aux entreprises — seront désormais tarifés. À terme, l'on vise à ce que les coûts reliés à l'administration des mesures fiscales administrées par cet organisme soient imputés aux sociétés utilisatrices, avec pour cible l'autofinancement de ces coûts.

Patrons et syndicats restent sur leur appétit

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Yves Séguin a présenté un budget qui aura suscité à la fois de grandes déceptions et quelques bons points aussi, mais qui aura surtout laissé à peu près tout le monde, aussi bien du côté patronal que syndical, sur son appétit et inquiet de l'avenir, notamment de ce que M. Séguin sera capable de livrer dans ses prochains budgets.

«Un budget périlleux», affirme François Bertrand, présidente de la Fédération des chambres de commerce du Québec. «Un budget de prestidigitateur, de vases communicants et beaucoup de poudre aux yeux», lance Claudette Carboneau, présidente de la CSN. Henri Massé, de la FTQ, voit «un budget habilement tricoté», et pour Réjean Parent, de la CSD, M. Séguin est «un illusionniste hors pair», ce qui laisse le milieu syndical avec des appréhensions, notamment en matière de réingénierie. Il n'y a aucune provision dans ce budget en prévision des négociations dans le secteur public. Daniel Charron, de Manufacturiers et Exportateurs du Québec, s'est dit soulagé. «Ça aurait pu être pire, mais nous sommes préoccupés parce qu'il n'y a pas de vision d'avenir».

«Montréal est ignorée comme moteur principal de l'économie québécoise»

Toutefois, pour l'instant, c'est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui exprime la plus vive déception à propos de ce budget. «Montréal n'a pas été entendue et elle est ignorée comme moteur principal de l'économie québécoise», affirme le président-directeur général, Benoît Labonté. «Il n'y avait rien dans le budget de l'an passé pour Montréal. C'est année, c'est moins que rien, et dans le budget de l'an prochain, ce sera encore moins que rien», constate M. Labonté. Mais pourquoi donc le gouvernement annonce-t-il son intention de ne rien faire pour Montréal l'an prochain? Parce qu'il attend le rapport d'une étude sur la situation municipale, qui ne sera pas prêt avant le printemps 2005, c'est-à-dire trop tard pour le budget de 2006.

Pour François Bertrand, présidente de la Fédération des chambres de commerce du Québec, M. Séguin a présenté «un budget périlleux» et assez neutre, en ce sens qu'il contient peu de mesures particulières et que le niveau des dépenses est maintenu.

Il est périlleux, selon la présidente, en ce sens qu'il met de la pression sur les budgets futurs du gouvernement. Le ministre annonce par exemple la vente d'actifs d'une valeur de 880 millions pour équilibrer son budget. Que fera-t-il dans ses budgets à venir? La

pression provient aussi de trois autres sources, à savoir les négociations avec le gouvernement fédéral pour des transferts de fonds, les négociations avec ses employés pour le renouvellement des conventions collectives et enfin ce qui résultera de la révision du rôle de l'État et de la réingénierie.

En revanche, pour les entreprises, il y a un certain adoucissement, à la suite des mesures paramétriques annoncées l'an dernier, lesquelles ont fait mal dans les régions périphériques, qui reçoivent cette fois un appui avec des crédits fiscaux et un concept de Fonds d'investissement économique régional, dans lequel le gouvernement aura comme partenaires Desjardins, le Fonds de solidarité FTQ et Fondation. Ces trois institutions d'ailleurs voient leur plafond de sommes admissibles aux déductions fiscales augmenter un peu. Ces sociétés à capital de risque demeurent elles aussi dans l'inconnu pour l'avenir, puisque la politique en ce domaine n'est pas encore annoncée.

Le monde syndical trouve ce budget habile, mais trompeur, puisqu'il contient certaines mesures sociales souvent annulées par d'autres façons de faire. Le dernier mot appartient à Mme Carboneau: «Ce que le gouvernement donne en soutien aux familles, il le soustrait en services qui leur sont retournés. Il s'agit là d'une approche très libérale, orientée vers le soutien financier aux individus et non vers le financement des services et des programmes».

Impôt:
réductions
visibles en
2005-06GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Dans ce budget fourre-tout, les genres sont mélangés avec des dépenses de programmes et de politiques ciblées vers la pauvreté et les familles à faible revenu comptabilisées sous le vocable de réduction du fardeau fiscal. Quant à l'impact, soit cette promesse du milliard annuel récurrent, il ne se manifestera qu'en 2005-06. Et l'on veut qu'il soit visible, avec une transformation des crédits d'impôt en versements forfaitaires.

L'offensive du ministre Yves Séguin en matière d'allègement du fardeau fiscal des particuliers prend essentiellement la forme d'un renforcement de programmes orientés vers la famille et la lutte à la pauvreté. Ainsi, pour 2004-05, le gouvernement Charest redresse une enveloppe globale de 323 millions, une somme cumulée ne devant atteindre le milliard de dollars (1,1 milliard) qu'en 2005-06. L'enveloppe comprend trois volets, l'essentiel des sommes étant retenu par les mesures visant le soutien aux familles. Les deux autres segments, l'aide aux travailleurs et la simplification du régime d'imposition, se veulent plus timides, avec des ponctions de 115 millions et de 40 millions respectivement comptabilisées au cours du prochain exercice budgétaire.

Le plein impact de ces mesures, qui s'appliqueront dès janvier 2005, doit se faire sentir chez les ménages avec enfants disposant d'un revenu familial d'environ 40 000 \$ ou moins. Pour les familles à faible revenu ne versant pas d'impôt, le gain vient surtout de cette transformation des crédits d'impôt en versements forfaitaires.

Le gros des sommes est dirigé vers le soutien aux enfants, qui vient remplacer les crédits d'impôt actuels par une allocation se voulant universelle, sans discriminer en fonction des revenus, promet-on. Le montant accordé sera versé sous forme d'un chèque quatre fois l'an, au début de chaque trimestre. Il prendra la place de l'allocation familiale, du crédit d'impôt non remboursable pour enfants et de la réduction d'impôt à l'égard des familles. Ces trois dernières mesures impliquaient une enveloppe de 1,5 milliard en 2005, contre une somme prévue de quelque deux milliards pour le nouveau programme, soit une bonification nette de 547 millions l'an prochain.

Pour la période budgétaire 2004-05, s'étendant jusqu'au 31 mars prochain, l'impact budgétaire des mesures de soutien aux familles se chiffre toutefois à 306 millions. Une donnée qu'a retenue hier l'opposition. François Legault a rappelé que les familles font face dans l'intervalle à des augmentations de tarif de 835 millions, incluant l'augmentation des tarifs d'électricité. Au total, malgré cette mesure de soutien représentant, grosso modo, 325 \$ par ménage, les familles paient, en moyenne, 540 \$ de plus cette année, a avancé le critique en matière de finances publiques.

Universel

«Le soutien sera universel, plus généreux pour les familles à faible revenu, plus important pour le premier enfant et plus élevé pour les familles nombreuses», a soutenu le ministre des Finances, qui insiste sur la visibilité de cette mesure. Les crédits et autres déductions sur la déclaration de revenus, «c'est invisible. Je défie quiconque dans la salle de me dire quelle est la déduction de base pour enfants», a déclaré M. Séguin au cours d'une conférence de presse.

Au maximum, le montant alloué peut atteindre 2000 \$ pour une famille ayant un enfant, 3000 \$ pour une famille comptant deux enfants, 4000 \$ pour une famille en comptant trois et 5500 \$ pour une famille de quatre. Pour une famille monoparentale, un montant de 700 \$ s'ajoutera à celui accordé à un couple.

Ce soutien est cependant partiellement déductible en fonction du revenu. Mais le ministre promet que chaque famille recevra un minimum de 553 \$ pour un enfant, et 1063 \$ pour deux enfants. Cette réduction de l'allocation débute à compter d'un revenu familial de 42 800 \$, de 31 600 \$ pour une famille monoparentale. Pour y avoir droit, l'enfant doit être âgé de moins de 18 ans et le bénéficiaire doit avoir produit une déclaration de revenus.

Prime au travail

Le deuxième volet, plus tenu, prend la forme de l'instauration, à compter de janvier prochain, d'une prime au travail venant remplacer l'actuel programme APPORT et servant à accroître, pour les prestataires d'aide sociale, l'incitation liée à l'accès au marché du travail. La prime prend la forme d'un crédit d'impôt remboursable. Elle peut atteindre un maximum de 2800 \$ lorsque le revenu de travail s'établit à 14 800 \$.

Plus précisément, le maximum permet à un couple avec enfants de voir son revenu de travail majoré de 25 %, soit 14 800 \$ pour un revenu de travail de 14 800 \$. Ce maximum passe à 30 % ou à 2190 \$ pour une famille monoparentale, à 7 % ou 784 \$ pour un couple sans enfants, et à 7 % ou à 511 \$ pour une personne seule. Au-delà du maximum imputant un revenu de travail de 14 800 \$, la prime est réduite au taux de

VOIR PAGE C 4: IMPÔT

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, l'action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subordonné; p ou o = actions assues à des règlements spéciaux; pr = actions privilégiées; r = actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u = unité de capitalisation; v = dividende variable; w ou w = bon de souscription (warrant); z = lot libre.

TSX 8622,24 +67,01 Dow Jones 10 381,70 +52,07

DOLLAR OR 1\$ canadien à New York 76,52 \$us 421,70 \$us

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table with 2 columns: Devise (e.g., Afrique du Sud, Argentine, Australie) and Valeur (e.g., 0,2195, 0,3827).

COUP D'ŒIL



La Bourse de Toronto

Table with 2 columns: Index (e.g., Standard & Poors TSX, Canadian Smlcap) and Valeur (e.g., 120875, 333999).

Canadian Venture

Table with 2 columns: Index (e.g., S&P CDNX) and Valeur (e.g., 39477, 1860,36).

Le Marché Américain

Table with 2 columns: Index (e.g., 30 Industriels, 20 Transports) and Valeur (e.g., 189059, 23566).

Les plus actifs de Toronto

Table with 5 columns: Compagnies, Volume, Haut, Bas, Ferm., Var. (e.g., NORTEL NETWORKS, 8.14, 7.56, 8.10, +0.37).

Les plus actifs du Canadian Venture

Table with 5 columns: Compagnies, Volume, Haut, Bas, Ferm., Var. (e.g., EUROZINC MNG CP, 2316, 0.65, 0.61, 0.65).

INDICES QUÉBÉC

Table with 5 columns: Date, Fermeture, Variation, Variation, Variation (e.g., 30 mars 2004, 1051,74, 2,27, 0,22%, 0,79%).

decisionplus.com

Ne jouez plus à pile ou face avec la bourse

Téléphone: (414) 392-1366 - Sans frais: 1-877-392-1366

www.marketvisionplus.com

TRANSIGES EN FONDIS AMÉRICAINS

Table with 2 columns: Fonds (e.g., Agnico Inc, Alcan Inc) and Valeur (e.g., 1500, 43,91).

AUTRES DÉTENTURES

Table with 2 columns: Fonds (e.g., Bce 1010, Bce 1015) and Valeur (e.g., 114,50, 114,50).

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., Astra T, 8005).

A B

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., Astra T, 8005; Astra T, 8005).

D F

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., Delta, 5783; Delta, 5783).

K M

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., K2 inc, 158403; K2 inc, 158403).

R S

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., R.S. Corp, 2734; R.S. Corp, 2734).

C

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., C.E. Inc, 5640; C.E. Inc, 5640).

G

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., G.R. Inc, 62600; G.R. Inc, 62600).

N

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., N. Palladium, 80815; N. Palladium, 80815).

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., H. Ray Co, 11900; H. Ray Co, 11900).

H J

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., H. Ray Co, 11900; H. Ray Co, 11900).

P

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., P. S. Corp, 1700; P. S. Corp, 1700).

Q

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., Q. S. Corp, 1700; Q. S. Corp, 1700).

T

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., T. S. Corp, 1700; T. S. Corp, 1700).

V

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., V. S. Corp, 1700; V. S. Corp, 1700).

W

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., W. S. Corp, 1700; W. S. Corp, 1700).

X

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., X. S. Corp, 1700; X. S. Corp, 1700).

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., North Air, 191200; North Air, 191200).

Y

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., Y. S. Corp, 1700; Y. S. Corp, 1700).

Z

Table with 2 columns: Titrer, Valeur (e.g., Z. S. Corp, 1700; Z. S. Corp, 1700).

UNITES EN FONDIS

Table with 2 columns: Fonds (e.g., AGF Mtn, 9964; AGF Mtn, 9964).

DÉTENTURES (en fonds américains)

Table with 2 columns: Fonds (e.g., Agnico Inc, 1500; Agnico Inc, 1500).

UNITES EN FONDIS

Table with 2 columns: Fonds (e.g., AGF Mtn, 9964; AGF Mtn, 9964).

DÉTENTURES (en fonds américains)

Table with 2 columns: Fonds (e.g., Agnico Inc, 1500; Agnico Inc, 1500).

UNITES EN FONDIS

Table with 2 columns: Fonds (e.g., AGF Mtn, 9964; AGF Mtn, 9964).

DÉTENTURES (en fonds américains)

Table with 2 columns: Fonds (e.g., Agnico Inc, 1500; Agnico Inc, 1500).

UNITES EN FONDIS

Table with 2 columns: Fonds (e.g., AGF Mtn, 9964; AGF Mtn, 9964).

DÉTENTURES (en fonds américains)

Table with 2 columns: Fonds (e.g., Agnico Inc, 1500; Agnico Inc, 1500).

UNITES EN FONDIS

Table with 2 columns: Fonds (e.g., AGF Mtn, 9964; AGF Mtn, 9964).

DÉTENTURES (en fonds américains)

Table with 2 columns: Fonds (e.g., Agnico Inc, 1500; Agnico Inc, 1500).

UNITES EN FONDIS

Table with 2 columns: Fonds (e.g., AGF Mtn, 9964; AGF Mtn, 9964).

DÉTENTURES (en fonds américains)

Table with 2 columns: Fonds (e.g., Agnico Inc, 1500; Agnico Inc, 1500).

UNITES EN FONDIS

Table with 2 columns: Fonds (e.g., AGF Mtn, 9964; AGF Mtn, 9964).

◆ LE DEVOIR ◆

ÉCONOMIE

Jetsgo lance une navette Montréal-Toronto

Le transporteur à rabais entend «aller chercher des clients» à Air Canada grâce à des prix inférieurs

ALEC CASTONGUAY
LE DEVOIR

La concurrence aérienne dans le corridor Montréal-Toronto prend de l'ampleur. Le transporteur à rabais Jetsgo lancera dès le 19 avril prochain une navette qui reliera la Ville reine et la métropole québécoise toutes les heures en semaine, de 7h à 19h. Jetsgo vient ainsi voler dans le sillage d'Air Canada, qui offre pratiquement le même service, mais beaucoup plus cher.

Pendant qu'Air Canada offre son service de navette Rapidair pour plusieurs centaines de dollars, Jetsgo entend «aller lui chercher des clients» avec des prix oscillant entre 74 \$ et 150 \$, a expliqué Michel Leblanc, président de la compagnie montréalaise Jetsgo.

«Environ 80 % du trafic Montréal-Toronto est lié aux affaires», souligne Michel Leblanc. Les voyageurs veulent de bons prix, bien meilleurs que ceux disponibles actuellement, des vols à l'heure et une flexibilité d'horaire. Nous leur don-

nons tout ça. C'est un changement de dynamique complet, c'est à nous de nous adapter aux besoins de nos clients et non plus à eux de s'adapter à nos horaires de vol.

En effet, le voyageur pourra changer son heure de départ durant la journée sans aucune pénalité. «Si un rendez-vous ou une conférence s'étire ou est annulé, un coup de fil et on change le passager de vol sans aucun problème», soutient le président.

Pour Jetsgo, le nouveau service de navette rajoute six vols entre Montréal et Toronto pour un grand total de 14 allers-retours par jour. Le dernier départ de Montréal est à 20h30, alors que celui de Toronto vers la métropole québécoise est à 22h30. L'arrivée graduelle d'ici 2005 des nouveaux appareils Fokker-100 sur la flotte de Jetsgo permet l'introduction de ce service rapide.

Se préparer pour WestJet

L'annonce d'hier montre que Jetsgo a bien l'intention de ne pas laisser WestJet, l'autre grand transporteur à rabais, prendre le contrô-



SHAUN BEST REUTERS

le de la ligne Montréal-Toronto. WestJet fera son entrée sur cette liaison la plus achalandée au pays le 18 avril, une journée avant le début de la navette de Jetsgo. Ce sera toutefois un service régulier de plusieurs vols par jour et non pas une navette pour le transporteur de Calgary.

Michel Leblanc se défend bien de riposter. «Nous avons pris cette décision en décembre, a-t-il dit. Pour moi, la concurrence sera Air Canada, parce que c'est le même type de service qui est offert. Les gens auront surtout à choisir sur le prix.»

Le marché des transporteurs à rabais au pays, qui entaille sérieusement la rentabilité d'Air Canada, progresse de 10 à 15 % par an-

née. Selon une étude d'American Express de janvier dernier, ce marché atteint plus de 30 % au pays, ce qui place le Canada parmi les pays où les transporteurs à rabais sont les plus imposants.

Section ComfortPlus

Jetsgo a également profité de son nouveau service de navette pour introduire une section ComfortPlus à ses vols. À partir du 19 avril et pour toutes les destinations, une zone de style classe affaire sera disponible. «Une section de 16 sièges recouverts de cuir et groupés par deux à l'avant de la cabine sera dépourvue de siège central, ce qui procure 36 % plus d'espace pour les jambes», explique Michel Leblanc. Cette configuration a été possible «en enlevant un garde-robe inutile», dit Michel Leblanc.

Le service sera gratuit jusqu'au 24 juin. Il en coûtera ensuite 25 \$ par siège pour accéder à la zone ComfortPlus. «Nos clients nous ont dit qu'ils étaient prêts à payer un peu plus pour avoir ce type de service», soutient Michel Leblanc.

Transaction de un milliard

Deux grands groupes immobiliers canadiens annoncent leur fusion

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Deux des plus importants propriétaires d'immeubles résidentiels au Canada s'apprentent à fusionner dans le cadre d'une transaction évaluée à un milliard de dollars en tenant compte de la prise en charge de dettes.

Canadian Apartment Properties Real Estate Investment Trust (CAP REIT) a fait part hier d'une entente en vertu de laquelle elle acquiert pour quelque 500 millions au comptant et sous forme de parts une autre fiducie de placement immobilier, Residential Equities Real Estate Investment Trust (ResREIT).

24 328 logements

Une fois regroupées, les deux fiducies immobilières auront des actifs totaux de deux milliards, représentant 24 328 unités de logement à louer à la grandeur du pays. La majorité (53 %) de ces unités sont situées dans la grande région de Toronto, alors que 11 % se trouvent au Québec, soit 1696 unités à Montréal (7 %) et 1006 à Québec (4 %). Dans la région d'Ottawa-Kanata, la fiducie comptera 1723 unités de logement (7 %).

«À ma connaissance, nous sommes la seule compagnie [immobilière au Canada] qui pourra se targuer d'avoir des appartements ayant vue sur les deux océans», a soutenu le chef de la direction de CAP REIT, Thomas Schwartz, à l'occasion d'une conférence téléphonique.

CAP REIT est la plus grosse des deux fiducies qui fusionnent, avec 13 438 unités de logement, comparativement à 10 890 pour ResREIT.

Les détenteurs de parts de ResREIT se voient offrir 18,60 \$ au comptant pour chacune de leurs parts, jusqu'à un maximum de 175 millions, ou 1,216 part de CAP REIT.

Le prix de 18,60 \$ au comptant représente une prime de 11 % par rapport à la valeur des parts de ResREIT à la Bourse de Toronto, lundi.

Après l'annonce de la transaction, le prix des parts de ResREIT a bondi de 1,60 \$ pour atteindre 18,40 \$, alors que les parts de CAP REIT gagnaient 23 c, à 15,68 \$.

«Je crois que nous payons un prix très honnête pour des actifs immobiliers de grande qualité», a dit M. Schwartz. «Cela représente une moyenne d'environ 92 000 \$ par unité pour certains des meilleurs actifs immobiliers au Canada. Nous obtenons de belles propriétés situées à proximité du service de métro [à Toronto], ainsi qu'à Montréal et dans l'Ouest canadien.»

La transaction a déjà reçu l'aval du conseil d'administration de ResREIT, ainsi que des fondateurs et dirigeants de la fiducie qui détiennent au total 14 % des parts. Elle a également été approuvée par le fonds de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), principal investisseur de ResREIT avec une participation de 18 %.

Le Conference Board prévoit une hausse de 2,8 % du PIB cette année

PRESSE CANADIENNE

D'après le bureau d'études Conference Board du Canada, l'économie nationale affichera un gain de 2,8 % du produit intérieur brut (PIB) cette année.

Dans son étude de la conjoncture du printemps, l'organisme signale aussi que 2004 «aurait été

exceptionnelle pour les exportations [...] n'eût été de la robustesse du dollar canadien».

L'appréciation du huard «éliminera pratiquement toute croissance des exportations cette année», lesquelles prendraient «1,7 % seulement»; en 2003, elles avaient subi une baisse de 2,1 %.

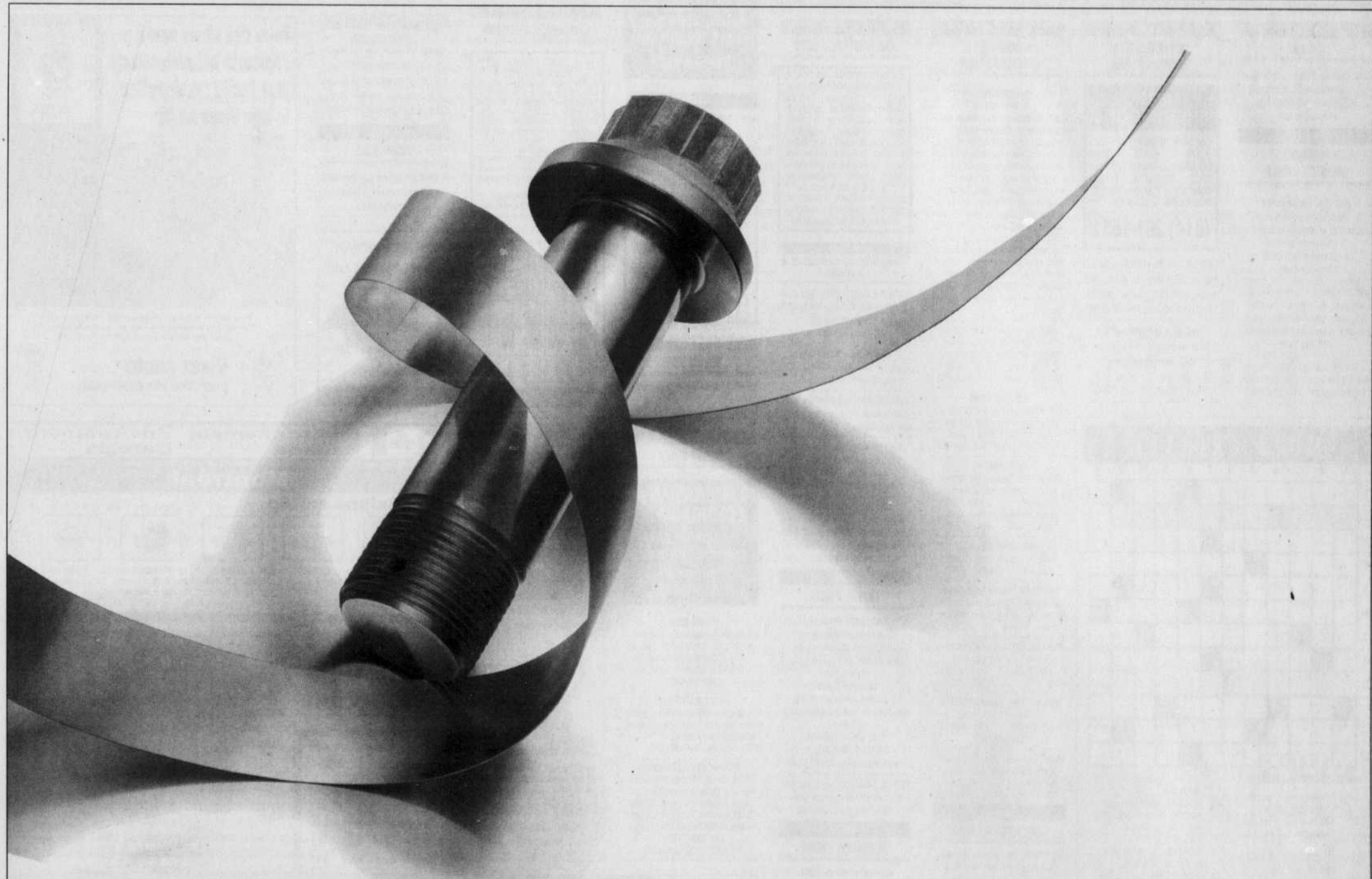
Mais le dollar «est redescendu

du sommet [78 \$US] atteint au début de 2004 et nous prévoyons qu'il faiblira davantage au cours des mois à venir», écrit Paul Darby, économiste du Conference Board.

Ainsi, la devise «s'échangera en moyenne à 74 \$US d'ici la fin de l'année et à 72 \$US en 2005», avance le bureau d'études.

La Banque du Canada, qui avait abaissé récemment les taux d'intérêt de 50 points de base, poursuit l'organisme, «devrait annoncer une diminution supplémentaire de 25 points en avril».

Quant au PIB, son rythme pourrait s'accélérer en 2005 alors que sa croissance serait de 3,1 %, ajoute le document d'analyse.



L'INGÉNIOSITÉ NOUS EMBALLE

Concevoir, transformer, usiner. En investissant dans les entreprises qui donnent une valeur ajoutée à l'économie québécoise, nous engageons des capitaux, élargissons leurs marchés et façonnons leur croissance. Ensemble, nous créons de nouvelles richesses. Et l'idée nous emballe.

FONDS
de solidarité FTQ

La force du travail

1 800 361-5017 www.fondsftq.com

ÉCONOMIE

EN BREF

Hausse marquée du tourisme

Ottawa (PC) — Statistique Canada rapporte une hausse substantielle de 3,2 % des dépenses touristiques au cours du quatrième trimestre 2003 par rapport au troisième trimestre. Dans l'ensemble, l'année 2003 a cependant été désastreuse au Canada en raison du SRAS, de la maladie de la vache folle, de la panne d'électricité en Ontario, de la force du dollar et du climat international incertain engendré par la chasse aux terroristes. Le déficit du compte des voyages internationaux s'est creusé davantage en 2003, atteignant 1,4 milliard, son niveau le plus élevé depuis 1993. Le quatrième trimestre indique la poursuite de la reprise du tourisme et des voyages après une période de creux.

Rémunération en baisse

Ottawa (PC) — Statistique Canada rapporte une baisse de 0,5 % de la rémunération hebdomadaire moyenne en janvier par rapport au mois de décembre 2003. La rémunération hebdomadaire moyenne s'établit à 695,54 \$. Il s'agit toutefois d'une augmentation de 1,4 % par rapport à il y a un an. La paye des salariés rémunérés à l'heure est cependant demeurée pratiquement inchangée par rapport à décembre.

L'Europe lève l'interdiction de la volaille du Canada

Bruxelles (AP, PC) — L'Union européenne a levé hier l'interdiction d'importer de la volaille du Canada et des États-Unis, sauf pour le Texas et une partie de la Colombie-Britannique; les autorités des Quinze avaient au départ réagi à des risques dus à la grippe aviaire. En fait, les mesures visant le Texas resteront en vigueur jusqu'au 23 août, et celles affectant la C.B., jusqu'au 1^{er} octobre. La décision touchant ces deux territoires pourrait toutefois être revue avant ces dates, advenant une nouvelle évolution de la situation.

La délocalisation aurait créé 90 000 emplois aux États-Unis

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — La délocalisation par les entreprises américaines d'une partie de leurs activités informatiques vers l'étranger a engendré une meilleure productivité et permis de créer quelque 90 000 emplois l'an dernier aux États-Unis, assure une étude publiée hier.

Cette étude, réalisée par l'institut Global Insight, a été commandée par l'Association des technologies de l'information d'Amérique (ITAA), une organisation professionnelle connue pour lutter en faveur des délocalisations, alors que la question est désormais entrée dans le débat électoral américain.

Selon l'étude publiée hier, en employant à l'étranger une main-d'œuvre beaucoup moins chère

qu'aux États-Unis, les entreprises américaines en 2003 ont accru leur productivité, réalisant des bénéfices qui leur ont permis de se développer à la fois dans le pays et à l'étranger, et ainsi de créer des emplois supplémentaires.

Cette théorie est contestée par un certain nombre d'économistes qui soulignent que les entreprises ont tendance à reverser les bénéfices supplémentaires aux actionnaires plutôt qu'à les réinvestir.

L'étude, qui se concentre uniquement sur la délocalisation des activités informatiques des entreprises sans prendre en compte les centres d'appels ou encore les emplois manufacturiers, a calculé que pour un emploi délocalisé, deux emplois sont créés aux États-Unis.

Un milliard pour les transports en commun à Toronto

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le système de transport en commun de Toronto a obtenu un cadeau de un milliard sur cinq ans, alors qu'était célébré hier en grande pompe, le 50^e anniversaire du métro de la Ville reine, le premier au Canada.

Les premiers ministres canadiens, Paul Martin, et ontarien, Dalton McGuinty, étaient de la fête. Ils ont annoncé la part de leur gouvernement respectif de 70 millions annuellement, le reste, 70 millions par année également, devant être versé par la Ville de Toronto.

Le financement, qui constitue le plus important investissement conjoint fédéral-provincial jamais réalisé dans le transport en commun municipal au Canada, aidera la Toronto Transit Commission à améliorer, moderniser et développer son réseau.

Paul Martin a indiqué que la TTC devait devenir le premier choix lorsqu'on parle de transport public, non un choix alternatif. «Avoir un métro comme celui de Toronto est vital», a déclaré M. Martin devant de nombreux employés de la commission du transport en commun de Toronto et politiciens réunis pour l'occasion. «Cela garde vibrante la vie économique, culturelle et sociale de Toronto.»

Le premier ministre ontarien a ajouté que cette entente de financement représentait une nouvelle ère pour le transport en commun à Toronto, ce qui permettrait d'améliorer la vie urbaine. Le maire de Toronto, David Miller, a dit qu'il s'agissait d'une «journée historique».

Si le financement est imposant, le système fait encore face à un manque à gagner de millions de dollars. Les usagers, qui paient actuellement 2,25 \$ par passage, pourraient bientôt avoir à payer 25 ¢ de plus pour permettre à la TTC de joindre les deux bouts.

IMPÔT

Régime unique

Reste le troisième segment, soit l'instauration d'un régime unique d'imposition à compter de 2005, qui vient remplacer celui à double facette constitué d'un régime d'imposition général et simplifié. La baisse d'impôt afférente doit atteindre 87 \$ par contribuable, en moyenne, pour un montant global de 219 millions sur une pleine année.

A l'heure actuelle, lorsqu'il complète sa déclaration de revenus, le contribuable doit choisir entre le plus avantageux des deux, soit un montant forfaitaire de 2925 \$ offert dans le régime simplifié et une trentaine de crédits d'impôt non rem-

boursables et de déductions offerts dans le régime général. À partir de 2005, le contribuable pourra réclamer à la fois un montant complémentaire de 2925 \$ (s'ajoutant à sa déduction de 6275 \$) et tous ses crédits d'impôt et déductions fiscales.

En clair, on retient la déduction de 2925 \$ du régime simplifié à laquelle on ajoute les cotisations syndicales et les montants pour frais de scolarité. Pour le 5 % de la population pour qui le total des cotisations au RRQ, à l'assurance emploi et au Fonds des services de santé serait plus élevé que le montant complémentaire, la pleine valeur de ce total pourra être réclamée.

LES PETITES ANNONCES

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14 h 30
pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement : cartes de crédit
AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. (514) 214-2142
1-888-522-8848 (ext. sans frais)
4487 de la Roche-Mt-Royal.

BOUQUINERIE ST-DENIS (4075)
achète à domicile : arts, BD, philo,
littérature. Serv. rapide. 288-5567

325
INSTRUMENTS DE MUSIQUE

UNIQUE
Piano droit
d'appartement
Steinway & Sons
modèle F. Noyer poli.
Comme neuf. Avec
banc. 9 400 \$ (ferme).
819-568-8522

401
POSTES CADRES
ET PROFESSIONNELS

Une entreprise en plein essor
dans le domaine du courtage
hypothécaire recherche pour
la région de Montréal :

COURTIER
HYPOTHÉCAIRE BILINGUE
Excellente opportunité
Appelez au
1 866 367 3328 poste 205

420
SECTEUR VENTE

VENDEURS(EUSES). Boutique de
vêtements dames pour magasin
Carnetour Laval, 3 ans expérience.
min. 514-744-2192

450
EMPLOIS DIVERS

CAMÉRAMAN ET
ECLAIRAGISTE
recherchés pour
comédie télévisée.
Pour crédit
514-245-4354

À BERLIN

Jeune fille au pair pour s'occuper
en français - 2 enfants de 3 ans et
18 mois. Logée, nourrie, payée.
Horaires et salaire à négocier.
514-738-6423

ATTENTION

Compagnie internationale de mieux
être cherche personne bilingue.
Temps partiel ou complet.
Pour entrevue : 514-457-3110

TRADUCTEURS(TRICES)

vers le français. Français impeccable.
Tout diplôme universitaire accepté.
Expérience. De 45 000 \$ à
75 000\$/année. Traductions à faire
exclusivement dans nos bureaux
de TORONTO.
(416) 975-5252 poste 305

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable
des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

530
COURS

COURS DE MASSOTHÉRAPIE
Agréé par l'AMPO & AMTMC
1-877-202-2927
www.massagesuisse.com

530
COURS

COURS PRIVÉS DE FRANÇAIS
Tous niveaux. Adultes et enfants.
Soutien scolaire, grammaire, com-
préhension orale et écrite ou
- simplement conversation
Appeler Karen au (514) 483-1736.

546
CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

AMED, GRAND
MEDIUM VOYANT
Qui pourrait vous aider à trou-
ver une solution à tous vos pro-
blèmes désespérés. Ma spéciali-
té, est le retour de l'être aimé,
enlever les mauvais sorts. Mes
succès dans tous les domaines.
succès dans les affaires, pro-
blèmes des familles et protec-
tion. Que vous ayez été satisfait de
mon travail ! Je vous assure
qu'il y aura du succès dans tous
les domaines.
Sur rendez-vous /
TEL.: (514) 728-6762

FONDATION
JEUNES
ET
SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE
ONT BESOIN DE VOTRE AIDE
▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur
(514) 387-2541, poste 240
www.monde.ca

530
COURS

La mer qui nous nourrit en
Omega-3. 450-646-3732
WWW.TRIOMEGA.CA

540
SANTÉ / PRODUITS NATURELS

La mer qui nous nourrit en
Omega-3. 450-646-3732
WWW.TRIOMEGA.CA

575
DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres
Spécialité : appareils électriques
Assurance complète. 253-4374

695
AUTOMOBILES

PORSCHE 911 convertible 2000
1 400km seulement. À l'état neuf.
514-337-2330

Pour publication section décès

Le mémoriel
www.lememoriel.com

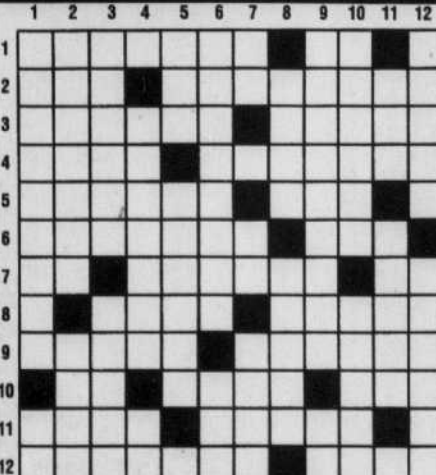
(514) 525-1149

2190 Mont-Royal Est
Montréal, Qc H2H 1K3
Télec.: (514) 525-7999
Tous les jours de 11h à 19h30

Faire des choix santé à l'épicerie est maintenant plus facile : recherchez le logo Visez santé

Logo Visez santé
Fondation des maladies du cœur
Pour plus amples renseignements, visitez notre site
Web au www.visezsaute.org ou appelez la Fondation
des maladies du cœur au 1-888-473-4636
Visez santé... pour faire vos choix-santé

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1 - Mettre en terre. - Démônstratif.
- 2 - Masse de pierre. - Cépée à fruit rouge.
- 3 - Reptile. - Pronom pluriel.
- 4 - Coquillard. - Huître plate.
- 5 - Architecte français 1845-1906. - Bruit sec.
- 6 - On y trouve beaucoup de saules. - Progrès.
- 7 - Néon. - Groupe de comédiens. - Éminence.
- 8 - Patrie de Malherbe. - En plus de.
- 9 - Convention signée. - Femme de l'espèce chevaline.
- 10 - Autrement dit. - Tête de rocher. - Livre de toutes charges.
- 11 - Trouble. - Occident.
- 12 - Grande chouette de l'Arctique. - Repas de Jésus.

VERTICALEMENT

- 1 - Tatou géant. - Intersection.
- 2 - Elle loue des chambres meub.

164
CONDOMINIUMS À LOUER

PLATEAU, adj. square St-Louis
1000 p.c., 2 ch., terrasse, foyer,
a/c, 5 électros. Stat. Juillet.
1500\$ t.c. compris 514-388-7005

VIEUX-MONTRÉAL

Magnifique condo 1 000 p.c.
incluant 1 c.c., foyer, poêle, réfrigé-
rateur, lav-sech et lave-vaisselle.
1 200\$ 450-465-9360

170
HORS FRONTIÈRES À LOUER

*** PARIS ***
XV^e, superbe appart., 3 s.d., meublé
ancien, t. équipé, 24 pers., parc.
Disp. sem./mois. (450) 968-0262

À PARIS - 400 à 700 euros/sem.
Bastille, Marais.
xyzapi@yahoo.fr
011-33-6-09-11-17-86

FRANCE/SUD-OUEST - Lauzerte
Maison village médiévale chemin
St-J.-de-Compostelle 11th de
Toulouse. T. confort (4-5 pers.)
450-451-8823
www.hudson-gestion.com

PARIS XIV^e, gare Montparnasse,
2 1/2 tout équipé, ensoleillé, calme.
550\$/semaine.
sedeeno@videotron.ca

ACHETONS tableaux originaux de
Normand Hudon et autres pein-
tres renommés. (450)468-8920

259
ESPACES COMMERCIAUX
ET INDUSTRIELS À LOUER

ESPACES INDUSTRIELS-5 000 pc
ou moins. Quais de chargement
privés. Platons 18 pi. Près du
marché Atwater et autoroute.
514-832-4850 ou 514-501-4850

275
LOCAUX À LOUER

PLATEAU
Rez-de-chaussé, 3 550 p.c. Permis
alcool, danse et spectacle.
812rachel@videotron.ca

301
ŒUVRES D'ART

ACHETONS tableaux originaux de
Normand Hudon et autres pein-
tres renommés. (450)468-8920

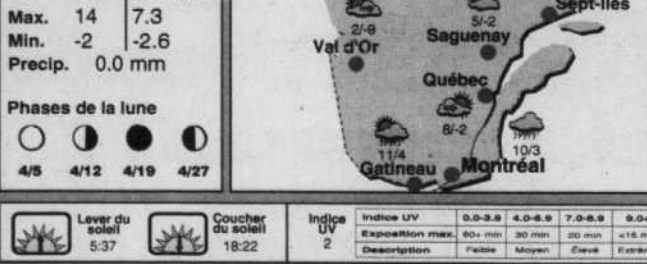
Environnement Canada

Montréal

Prévisions météo
Aujourd'hui: Averses max 10
Ce soir: Possibilité d'averses min 4
Jeudi: Possibilité d'averses max 6, min 4
Vendredi: Possibilité d'averses max 4, min -4
Samedi: Pluie passagère max 13, min 4

La météo en un clin d'œil

Hier Normales
Max. 14 7.3
Min. -2 -2.6
Precip. 0.0 mm
Phases de la lune
4/5 4/12 4/19 4/27



Canada	Le monde
St. John's 9/0	New York 12/6
Halifax 8/-3	Chicago 8/4
Ottawa 11/4	Atlanta 16/12
Toronto 9/6	Miami 28/14
Winnipeg 10/-2	Los Angeles 17/9
Edmonton 9/0	Rio de Janeiro 27/23
Regina 8/0	Amsterdam 14/2
Vancouver 11/4	Moscou 7/0
Whitehorse 11/-7	Tokyo 19/14
Yellowknife 11/-8	Sydney 26/18

Parlez directement avec un prévisionniste

Météo Conseil
1-900-565-4455
Frais applicables

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL

www.meteo.ec.gc.ca

La météo canadienne sur le Web

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Manon Cornellier

Une démocratie à parfaire

Le premier ministre Paul Martin en avait fait le premier thème de sa campagne au leadership. Le discours du Trône lui faisait une place de choix. Dès le début des travaux parlementaires en février, les libéraux se faisaient un point d'honneur de présenter aux Communes leur projet de réforme démocratique axée sur la revalorisation du rôle du député.

Deux mois plus tard, on est forcé de constater que les résultats sont mitigés. Par manque de temps mais aussi de volonté de bien des élus obnubilés par l'échéancier électoral.

On promettait des votes libres nombreux mais ce fut l'exception. En fait, le seul vrai vote libre a porté sur une motion bloquant le projet de loi C-58, l'anti-missile. Paul Martin aime s'en vanter mais la plupart des motions de l'opposition, y compris celle de l'Alliance sur le même bouclier, faisaient déjà l'objet de votes libres sous Jean Chrétien.

Les comités devaient offrir une meilleure idée de cette réforme. Certains ont relevé le défi. Au moins deux comités, celui des Pêches et celui de la Santé, doivent déposer aujourd'hui des rapports qui seraient unanimes. Une rareté ces dernières années et un signe du sérieux des députés en question.

Le comité de la Justice a fait preuve de la même vigilance dans son étude du système de nomination des juges à la Cour suprême. Le consensus qui émerge annonce la mise à la poubelle de la promesse populiste de soumettre les candidats à des audiences publiques. On cherche plutôt une autre solution pour associer les parlementaires au processus de sélection tout en préservant l'indépendance judiciaire.

Travail à refaire

D'autres comités cependant doivent se demander si on ne rit pas d'eux. Ainsi, plusieurs comités entendent actuellement des ministres sur les crédits de leur ministère. Le problème est que le budget principal des dépenses présenté à la fin de février sera révisé au cours des prochains mois pour tenir compte de la réorganisation des ministères annoncée en décembre. Tout le travail pourrait être à refaire.

Au comité des Affaires autochtones, c'est plutôt le désir de vouloir trop en faire qui a sévi. La majorité des membres a accepté de nommer dans ce comité les leaders de cinq organisations autochtones. Ces personnes n'auront pas le droit de vote mais pourront interroger les témoins. Un précédent qui a fait sourcilier les conservateurs, étonnés qu'on traite sur un même pied des représentants d'organisations ayant des intérêts particuliers et des élus ayant la responsabilité de concilier l'intérêt public et celui des groupes visés.

Quant au comité des Comptes publics, qui domine les manchettes avec son enquête sur les commandites, il se révèle périodiquement incapable, à la veille des élections, de laisser la partisanerie au vestiaire. L'enjeu est trop politique pour cela. On se retrouve avec des libéraux qui veulent un rapport intermédiaire pour la fin d'avril, question de donner des munitions à leur chef, et des conservateurs désireux de retarder l'échéance, question de gagner du temps pour leur parti naissant.

Les comités, à qui on veut confier l'examen préalable des nominations, devaient soumettre une liste des nominations à revoir avant la fin de mars. L'affaire a pris du retard. Aucun comité ne s'est encore exécuté et il faudra attendre encore longtemps avant de connaître lesquelles seront revues parmi les quelque 2000 nominations ou plus que fait le gouvernement chaque année. Ce sera d'autant plus long si les élections sont déclenchées avant la fin d'avril.

Esprit de corps proportionnel

Peu importe où l'on regarde, l'esprit de corps des députés libéraux est proportionnel à l'intensité politique du dossier. Plus la soupe est chaude, plus on serre les rangs. Comme le disait le leader parlementaire libéral Jacques Saada en février, la réforme parlementaire est un changement de culture avant d'être affaire de règles. Mais il est difficile de changer les attitudes quand une élection approche. C'est d'autant plus que le mode de scrutin actuel est basé sur un affrontement entre armées partisans. Un député peut se démarquer aux Communes mais c'est rarement cela qui décidera de son sort. Ce sera la performance de son chef, la force de son parti, la capacité du programme de capter l'imagination, le sentiment général à l'égard du gouvernement. Il est par conséquent plus payant d'être un bon soldat.

Il ne peut y avoir réforme parlementaire sans réforme des autres volets de la vie démocratique, en particulier le mode de scrutin. C'est d'autant plus vrai si l'objectif poursuivi est, comme l'affirmait Paul Martin, de contrer la participation toujours plus faible aux élections depuis plus d'une décennie. Une situation qui est le symptôme d'une désaffection plus large, d'une perte de confiance dans les institutions, du sentiment qu'un vote pour un tiers parti est un vote perdu et ainsi de suite.

La véritable volonté des libéraux de combattre le déficit démocratique se mesurera à leur ouverture à l'égard d'une réforme électorale. La solution peut évidemment varier. La Commission du droit du Canada, par exemple, en proposera une aujourd'hui qui reprend le principe de la représentation proportionnelle. Il y a place au débat mais il est intéressant de noter que tous les pays qui se sont penchés sur la question ont fini par adopter des systèmes comportant un élément de représentation proportionnelle.

Les libéraux ont le plus à perdre d'une réforme. Depuis 10 ans, ils profitent de tous les défauts du système actuel. En novembre 2000, ils ont fait élire 172 députés avec 41 % des voix. Mais seulement 61 % des électeurs inscrits ont voté. Et ce n'est pas tout le monde qui s'inscrit. On est donc forcé de conclure que les libéraux doivent le pouvoir à une petite minorité de citoyens.

De quoi décourager un électeur de se rendre aux urnes ou de se battre pour changer le mode de scrutin. Que lui répondra Paul Martin?

mcornellier@ledevoir.com

Rapport de la vérificatrice générale

La lutte contre le terrorisme souffre de graves lacunes

Le gouvernement n'a pas tiré les leçons des attentats du 11 septembre

ISABELLE RODRIGUE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Tous les efforts récents d'Ottawa pour se débarrasser de son image de pays prenant à la légère les questions de sécurité risquent d'être balayés avec la publication du rapport de la vérificatrice générale soulignant de grands trous dans le partage d'informations de sécurité cruciales, l'absence de suivi dans les passeports perdus ou volés et le manque de vérifications des antécédents ou des liens criminels du personnel des aéroports.

Dans l'ensemble, le rapport de la vérificatrice générale Sheila Fraser, déposé hier aux Communes, brosse le tableau d'un gouvernement qui n'a pas su tirer les leçons des événements terroristes des dernières années afin d'améliorer les systèmes en place pour assurer la sécurité du pays.

«Le gouvernement n'a pas bien évalué les enseignements à tirer, en matière de renseignement, d'incidents critiques tels que les attentats du 11 septembre», peut-on lire dans le chapitre consacré à la sécurité.

Pourtant, Ottawa consacrait, dans son budget de décembre 2001, plus de 7,7 milliards supplémentaires pour lutter contre le terrorisme. Cet argent visait à renforcer les mesures en place et à en développer de nouvelles, notamment en ce qui a trait à la sécurité de la frontière avec les États-Unis.

Mauvaises cibles

Malgré ces investissements massifs, le fédéral aurait mal ciblé ses choix, décidant de financer des initiatives sans d'abord procéder à «l'évaluation des menaces et des risques nationaux». La lacune principale, qui sous-tend la plupart des problèmes, vient de la faiblesse des échanges d'information. En d'autres mots, plusieurs ministères et organismes disposent d'outils et de listes de surveillance, mais les renseignements sont rarement échangés.

Ainsi, l'enquête des vérificateurs a permis de constater que les quelque 25 000 passeports canadiens rapportés volés ou perdus chaque année ne sont pas répertoriés dans les listes de surveillance à la frontière.

«La GRC juge que ces passeports posent un problème de sécurité nationale puisque les terroristes ou d'autres criminels peuvent s'en servir», note-t-on dans le rapport. Bien que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) tente tant bien que mal de mettre à jour régulièrement sa base de données, elle ne la partage pas avec les agents des douanes ou de l'immigration, qui représentent les intervenants de première ligne à l'entrée du pays.

Même constat du côté des listes de surveillance des terroristes qui servent aux autorités à intercepter les personnes faisant l'objet de signalement. La GRC et le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) obtiennent de l'information et des alertes d'Interpol et des organismes américains, mais on constate de grands retards dans la mise à jour des listes et surtout, encore une fois, l'absence de partage de renseignements avec les agents de douane ou d'immigration.

La vérification a même permis de déceler que plusieurs Canadiens recherchés par la police pour des



SHAUN BEST REUTERS

En octobre 2001, le ministre canadien David Collenette annonçait à l'aéroport de Dorval une injection de 91 millions dans les mesures de sécurité. Sur cette photo, des agents de la GRC assistaient à la conférence de presse du ministre.

infractions criminelles graves ne se retrouvent pas dans les banques de données utilisées à la frontière.

Aéroports

Les contrôles sont également absents dans les aéroports, où les employés ne sont pas soumis à des vérifications minutieuses de leurs antécédents ou de leurs liens criminels. Dans les cinq grands aéroports du pays (Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary et Halifax), 3,5 % des employés ont des casiers judiciaires.

Des enquêtes policières récentes ont aussi permis de déterminer que, dans les aéroports de Toronto, de Montréal et, dans une moindre mesure, de Vancouver, «247 employés détenteurs d'une autorisation d'accès aux zones réglementées étaient associés à des complots criminels».

Et c'est sans compter les 16 entreprises entretenant des liens avec des organisations criminelles, répertoriées par la vérificatrice et œuvrant dans les aéroports.

Après un rapport dévastateur sur le programme de commandites, la plus récente enquête de Mme Fraser risque donc d'avoir une portée internationale. Le Canada devra tenter de rassurer ses alliés, plus particulièrement son puissant voisin du Sud, qui est toujours prêt à jeter le blâme sur le Canada lorsqu'il est question de sécurité.

Ce n'est cependant pas la première fois que de

telles lacunes en matière de sécurité font l'objet d'un rapport. Un comité du Sénat a déjà souligné à grands traits les principaux trous dans le filet de sécurité déployé par les forces de l'ordre dans un rapport déposé l'an dernier.

Il faut de plus noter que le Canada n'est pas le seul pays à faire face au défi d'améliorer sa sécurité. Des enquêtes similaires sont parvenues aux mêmes conclusions aux États-Unis et dans la plupart des grands pays occidentaux.

Un gruyère

Au Canada, cependant, les efforts pour améliorer la sécurité, à la suite des attentats terroristes du 11 septembre, avaient pour but ultime de mieux s'arrimer à la nouvelle réalité des États-Unis. Considéré par les Américains comme un gruyère et un paradis pour terroristes, le Canada se devait de modifier son image afin de ne pas nuire aux échanges commerciaux avec son voisin. Ces échanges sont vitaux pour l'économie du Canada puisqu'ils correspondent à environ 85 % du total des exportations canadiennes.

Mme Fraser se dit notamment «décue» de constater que plusieurs des brèches décelées auraient dû être colmatées depuis longtemps puisqu'elles sont à la base même des «systèmes de sécurité courants» [qui étaient] déjà en place avec septembre 2001 et auraient dû fonctionner de manière plus efficace au moment de notre vérification.»

Ottawa doit mieux surveiller le matériel médical, estime la vérificatrice

ISABELLE RODRIGUE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le matériel médical utilisé couramment dans les hôpitaux canadiens ne fait pas l'objet de surveillance, ce qui augmente les risques, pour les malades mais également pour le gouvernement qui s'expose à des poursuites judiciaires, souligne la vérificatrice générale, Sheila Fraser, dans un rapport déposé hier.

En vertu des lois et règlements, Santé Canada est responsable d'analyser tout nouveau matériel médical proposé par une entreprise et de lui accorder ou non la permission de l'offrir sur le marché canadien. Or une fois cette homologation accordée, Santé Canada n'a pas mis en place les mesures pour surveiller le produit en question afin de limiter les conséquences néfastes que pourraient avoir certains d'entre eux.

«Le programme des matériels médicaux ne peut bien protéger les Canadiens contre certains risques, même si le ministère s'était engagé, il y a dix ans, à apporter les modifications nécessaires», note Mme Fraser dans son rapport.

Ces matériels médicaux sont incontournables dans la médecine du XXI^e siècle. Par exemple, les professionnels des maladies cardiaques peuvent en utiliser plus de 400 différents dans le cas d'un patient ayant besoin d'un stimulateur cardiaque. Les matériels médicaux sont également présents dans les examens de routine et les tests diagnostiques. On évalue qu'ils représentent une dépense annuelle d'environ cinq milliards de dollars au Canada.

Plus de risque

Malgré leur importance, ils ne font pas l'objet d'une surveillance, au cours des années, après leur mise en marché. En recueillant des informations provenant de l'ensemble de la population, Santé Canada disposerait de renseignements plus vastes que ceux découlant des essais expérimentaux. «Faute d'instaurer ce type de programme [de surveillance], Santé Canada met en péril sa capacité de protéger la santé des Ca-

nadiens et d'assurer leur sécurité, ce qui pourrait se traduire par une augmentation des risques, tant en matière de santé que de responsabilité», écrit la vérificatrice.

Elle note qu'un tel programme pourrait permettre au gouvernement de noter les problèmes reliés à un produit en particulier, ce qui lui permettrait d'agir en conséquence.

L'expérience des dernières années a notamment démontré qu'Ottawa s'expose à des poursuites. Santé Canada fait d'ailleurs face à des recours collectifs relatifs à des implants mammaires et maxillaires, note le rapport.

Mme Fraser s'inquiète aussi de la tendance à réutiliser les matériels médicaux à usage unique. Une étude récente démontrait que 37 % des hôpitaux réutilisent ce type d'équipement, par souci d'économies.

Bien qu'elle admette que le problème relève autant des provinces que du fédéral et des ordres professionnels, la vérificatrice estime qu'Ottawa se doit, «en tant qu'organisme de réglementation», de prendre les mesures qui s'imposent pour limiter les risques.

Alerte avancée

Par ailleurs, des contrôles plus stricts sont nécessaires pour contenir les plantes dérivées de la biotechnologie, susceptibles de contaminer les cultures traditionnelles, ce qui aurait des résultats désastreux, affirme la vérificatrice générale.

Sheila Fraser a qualifié mardi son rapport de «signal d'alerte avancée» à l'intention de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. D'importants aspects des processus réglementaires de l'Agence doivent être renforcés, a-t-elle déclaré en présentant son rapport.

«La nouvelle génération de végétaux à caractères nouveaux pourrait poser des risques plus complexes pour l'environnement. Il est donc important que l'Agence donne suite à nos recommandations, pour se préparer à faire face à ces défis.»

Mme Fraser a souligné qu'elle n'a aucune preuve que des plantes non approuvées circulent au Canada.

Relais d'affaires



LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

LAURENTIDES SAINTE-ADELE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Chambres magnifiques et salles de réunion confortables dans un cadre exceptionnel à Sainte-Adèle, Restaurant couronné «Table d'Or du Québec en 1998» et «America's Top Table 1998 numéro 1 au Québec par Gourmet Magazine», fine cuisine régionale et carte des vins élaborée, toutes les activités à proximité.

www.leaualabouche.com

450-229-2991

Pour annoncer, contactez Jean de Billy au (514) 985-3322 ou 1-800-363-0305 jdebilly@ledevoir.com



L'âme du sud au cœur de Montréal

SAVANNAH
Restaurant

Table d'hôte à l'heure du lunch à partir de 9,95 \$
Lunch et dîner
Brunch jazzé les dimanches

4448 boul. Saint-Laurent, 514 904 0277
www.savannahrestaurant.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514-985-3456 : jdebilly@ledevoir.com

• LES ACTUALITÉS •

Augmentation alarmante des concentrations de gaz carbonique

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Une deuxième étude scientifique récente note une augmentation alarmante des concentrations de gaz carbonique dans l'atmosphère terrestre, et ses auteurs, de la prestigieuse National Oceanographic and Atmospheric Administration (NOAA) des États-Unis, pensent qu'on assiste peut-être au premier signe d'emballement du réchauffement climatique.

L'étude de la NOAA a relevé en 2002, au mont Mauna Loa, à Hawaï, que les concentrations de CO₂ sont passées de 373 parties par million (ppm), en 2002, à 376 ppm récemment, dans une zone océanique protégée de toute

influence industrielle locale. La concentration de CO₂ atmosphérique se situait à 371 ppm en 2001 à cet endroit, jugé un des plus sûrs pour ce type de relevé en raison de la hauteur du Mauna Loa et de la pureté de l'atmosphère océanique. Ces données des dernières années sont considérées par la NOAA comme les quatre plus fortes augmentations jamais relevées en une si courte série temporelle. Elles s'ajoutent à une augmentation moyenne de 1,8 ppm par an depuis une décennie, déjà jugée alarmante.

Cette étude s'ajoute à une autre, rendue publique il y a 24 heures en Australie, qui fait état d'une importante augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) au cours des deux dernières années. Selon les calculs d'une agence scientifique australienne, les rejets de dioxyde de carbone sont passés de 18,7 milliards de tonnes, en 2001, à 17,1 milliards en 2002. Cette baisse apparente masque l'augmentation énorme des GES émises au cours de ces deux dernières années, par rapport à la moyenne de la dernière décennie, établie à 13,3 milliards de tonnes. Un

record avait été établi néanmoins en 1998 avec des rejets de 23 milliards de tonnes, attribuables à d'importants feux de forêt.

Engorgement

Ces augmentations, qui semblent effectivement se refléter dans les concentrations de CO₂ atmosphérique, pourraient aussi, pensent les chercheurs américains, indiquer que le principal problème environnemental de la planète est désormais capable de s'autoalimenter en forçant, par exemple, le dégel du carbone enfoui dans les océans. Si tel devait être le cas, disent-ils, ce serait une très mauvaise nouvelle car cela pourrait signifier que les humains sont en train de perdre le contrôle qu'ils pouvaient encore espérer obtenir sur le réchauffement du climat.

Commission d'enquête sur la forêt

Les groupes réclament un état réaliste de la situation

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Deux groupes environnementaux, l'Action boréale et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), estiment que la commission Coulombe doit absolument avoir en main un bilan à jour de la productivité de la forêt québécoise, que celle-ci soit en surplus ou en déficit, pour accomplir véritablement son mandat, quitte à ce que Québec prolonge ce dernier jusqu'à ce que des données fiables soient disponibles.

Les propos d'un commissaire sur les ondes de Radio-Canada, qui renchassait la thèse gouvernementale voulant que son mandat consiste principalement à valider le modèle mathématique prévisionnel et non pas à déterminer l'état réel de la forêt, ont outré le président de l'Action boréale, Henri Jacob.

«On leur a demandé fondamentalement de porter un jugement sur l'état réel de la forêt: s'ils ne l'ont pas fait, c'est que cette commission n'a pas de sens, ni de crédibilité, ni d'utilité réelle. En fait, ils sont en train de faire la preuve qu'ils sont incapables, en plus, de nous faire comprendre ce qui se passe au ministère des Ressources naturelles, ce qui démontre une fois de plus la nécessité d'une véritable commission d'enquête», commente Henri Jacob.

En deux temps

L'Action boréale, fondée par le chanteur-poète Richard Desjardins, estime par ailleurs que les travaux de la commission Coulombe doivent s'étaler sur deux périodes: une première pour fournir des réponses aux questions de tout le monde et une deuxième pour permettre à chaque groupe de déposer un mémoire basé sur un dossier factuel complet.

Quant à l'UQCN, elle a jeté un doute sur les intentions véritables du ministère des Ressources natu-

relles, de la Faune et des Parcs (MRNP) car, a déclaré le président de sa commission forestière, Louis Bélanger, le ministère invoque aujourd'hui avoir des problèmes avec des données sur la sénescence des forêts qu'il a en main depuis un an au moins.

L'annonce du report à 2005 du «calcul de la possibilité forestière», ajoute Louis Bélanger, professeur en foresterie de Laval, «semble destinée à gagner du temps afin de permettre au MRN de trouver une manière d'atténuer pour certaines régions les baisses de possibilité calculées».

Tout le monde veut savoir

Le Devoir a appris de son côté que c'est le professeur Pierre Bernier, de l'Université Laval, qui a construit les courbes de vieillissement des arbres des différentes régions du Québec à partir des placettes d'échantillonnage du ministère lui-même. Ces données empiriques, introduites l'an dernier pour la première fois dans le modèle Sylva du MRNP, ont été présentées et acceptées par le comité du ministère, responsable de tenir à jour le manuel d'aménagement forestier.

Pour MM. Jacob et Bélanger, la commission Coulombe ne peut pas éviter de se prononcer sur un bilan à jour de la possibilité forestière du Québec car tout le monde veut savoir d'abord et avant tout si la forêt québécoise est ou non en situation de déficit et quels sont les impacts possibles sur les plans social, économique et environnemental. A tout le moins, ajoutait par son côté Louis Bélanger, Québec doit déposer les chiffres préliminaires à sa disposition afin que tous puissent mesurer les changements provoqués par le rapatriement au ministère de la responsabilité d'établir le bilan des forêts, une responsabilité assumée auparavant par les exploitants forestiers.

Interdiction du bromure de méthyle

Le Canada et onze autres pays sont exemptés

Les États-Unis ont la part du lion

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Douze pays, dont le Canada, ont obtenu en fin de semaine de pouvoir utiliser globalement 13 438 tonnes métriques de bromure de méthyle en 2005, même si cette année charnière devait être celle où l'usage de ce pesticide fumigatoire devait être totalement aboli dans les pays industrialisés en vertu du Protocole de Montréal, signé en 1987.

Les États-Unis se sont taillé la part du lion avec 8942 tonnes, soit 66 % de l'exemption totale accordée aux 12 pays qui plaident ne pas avoir de produit de remplacement aussi efficace. Le Canada a obtenu 56 tonnes sur les 62 qu'il réclamait. Par ordre d'importance, viennent ensuite l'Italie (2133 t), l'Espagne (1059 t), la France (407 t), le Japon (284 t), la Grèce (186 t), l'Australie (145 t), la Grande-Bretagne (129 t), le Portugal et les Pays-Bas (50 t chacun) et la Belgique (47 t).

Le bromure de méthyle endommage davantage la couche

d'ozone terrestre, qui protège tous les organismes vivants contre les rayons UV du soleil, que les CFC ou fréons, les premières molécules bannies par le Protocole de Montréal. Ce pesticide, utilisé pour stériliser les sols et les productions végétales de toute sorte, est 50 fois plus virulent, comme destructeur de la couche d'ozone, que les CFC, mais il dure moins longtemps dans la haute atmosphère. C'est aussi un gaz à effet de serre cinq fois plus actif que le CO₂.

Fraises et framboises

Quelque 360 représentants de 114 pays se sont réunis à Montréal la semaine dernière pour négocier les exemptions réclamées par plusieurs pays pour un usage prolongé du bromure de méthyle. Ce pesticide est utilisé notamment pour protéger les fraises et les framboises contre l'action des bactéries. Il sert aussi à stériliser des contenants de végétaux de toute sorte, des systèmes de production alimentaire, des serres et des cales de navire.

EN BREVE

Des audiences du PAP sur Internet

(Le Devoir) — Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) diffusera pour la première fois en mode audio une audience sur Internet à compter du 13 avril. Les commissaires seront alors à Rimouski pour amorcer les travaux d'enquête sur les relevés sismiques qu'Hydro-Québec veut réaliser dans l'estuaire fluvial pour y dénicher du gaz ou du pétrole. L'horaire de la commission ainsi que les modalités de branchement sont disponibles sur le site Internet www.bape.gouv.qc.ca. La semaine suivante, la commission se déplacera aux Îles-de-la-Madeleine, d'où on pourra suivre les débats, toujours sur Internet.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

Secrétaire général

La personne occupant le poste de secrétaire général exerce les pouvoirs que lui confère la Loi ou que lui délègue le Conseil ou le recteur. Elle relève du Conseil et du recteur.

Sans restreindre la généralité de ce qui précède et de façon non limitative, la personne occupant le poste de secrétaire général exerce notamment les fonctions suivantes :

- elle est responsable de l'arbitrage et des aspects juridiques pouvant découler de l'application des règlements et des politiques;
- elle est responsable du travail de secrétariat auprès du Conseil, du Comité exécutif et de la Commission;
- elle est responsable des registres et autres documents officiels, de l'organisation et de la conservation de la documentation administrative ainsi que des services légaux et juridiques;
- elle vise les projets de contrats, les appels d'offres écrits et les cahiers de charges aux plans légal et réglementaire;
- elle vise les projets de règlements et politiques ainsi que les projets de modification aux règlements et aux politiques afin d'en évaluer la conformité avec l'ensemble de la réglementation;
- elle préside le Comité d'orientation et le Comité des plaintes en matière de harcèlement sexuel;
- elle agit comme secrétaire des comités de discipline, du comité de toponymie, des comités de sélection pour les postes de vice-recteur, du comité des brevets, du comité d'éthique et de déontologie des membres du Conseil.

La durée d'un premier mandat est de cinq ans.

Exigences

La personne recherchée détient un diplôme de maîtrise. Elle possède une expérience en administration universitaire ou en administration dans un domaine pertinent au poste de préférence à titre de cadre supérieur. Elle manifeste des aptitudes à assumer les fonctions dévolues au secrétariat corporatif. Elle démontre une grande capacité d'interagir avec les personnes, entre autres, à titre de responsable de l'arbitrage et des aspects juridiques pouvant découler de l'application des règlements et des politiques.

Traitement

Le traitement est fixé selon la politique en vigueur dans l'établissement.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 h le 14 avril 2004 au : Bureau du vice-recteur aux ressources informationnelles et secrétaire général, Université du Québec à Rimouski, 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1

www.uqar.qc.ca

CRDI IDRC

Centre de recherches pour le développement international International Development Research Centre

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est un des organismes chefs de file voués à la production et à l'application de nouveaux savoirs répondant aux défis du développement international. Le CRDI vient en aide à la recherche dans les pays en développement dans le dessein de contribuer à la solution des graves problèmes de l'heure et favoriser la création de réseaux internationaux en vue de l'application et de la mise en valeur des connaissances produites. Le CRDI est une société d'État ayant son siège à Ottawa et des bureaux régionaux en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Le CRDI est à la recherche de candidat(e)s bilingues pour combler le poste :

Administrateur de programmes/Administrateur de programmes principal
Gouvernance et la gestion des ressources en eau, Ottawa
(Réf. : 316) (59 099 \$ - 86 334 \$)

Le candidat retenu exercera un leadership intellectuel concernant la gouvernance et la gestion des ressources en eau dans le cadre des activités du CRDI relevant du domaine de programme Environnement et gestion des ressources naturelles (EGRN). Il (elle) contribuera au développement des activités d'EGRN dans les régions où le CRDI est présent, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il (elle) prodiguera des conseils sur les nouveaux enjeux et sur les stratégies de l'iposte que le Centre devrait adopter en matière de gestion de l'eau dans un contexte aussi bien urbain que rural.

Dans le cadre de la stratégie institutionnelle du Centre, le titulaire du poste initie, élabore, gère et évalue des projets et effectue d'autres activités professionnelles afférentes en s'appuyant sur :

- une démarche d'entrepreneuriat visant l'identification, la conception et la gestion de la recherche pour le développement;
- une administration des projets responsable et conforme aux lignes directrices du Centre et de la Direction des programmes et des partenariats;
- un savoir et une expérience de recherche dans un ou plusieurs domaines (et régions géographiques) visés par la Direction des programmes et les prospectus de l'initiative de programme;
- une collaboration pluridisciplinaire avec les collègues du Centre.

Le candidat choisi possède :

- un doctorat ou un diplôme équivalent dans une discipline scientifique pertinente de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles ou la perspective écologique est importante : sciences agronomiques / sciences environnementales / gestion des ressources naturelles;
- 3 ans d'expérience pertinente, en particulier dans la recherche et la gestion de la recherche sur la gouvernance et la gestion des ressources en eau;
- une volonté et une capacité (vérifiée) de travailler efficacement au sein d'équipes pluridisciplinaires;
- une expérience en matière de recherches et d'activités pratiques fondées sur des approches participatives de gestion et de renforcement des capacités institutionnelles concernant la gouvernance et la gestion des ressources en eau;
- une expérience concernant l'analyse et la réforme des politiques et des lois (préférable mais non essentielle);
- une expérience importante en Amérique latine et dans les Caraïbes;
- une bonne connaissance de l'anglais et du français (la connaissance de l'espagnol serait un atout).

Le salaire sera proportionnel aux compétences et à l'expérience du candidat. Nous offrons un ensemble complet d'avantages sociaux et, s'il y a lieu, une aide à la réinstallation.

Les candidat(e)s sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à Concours 316 au plus tard le 9 avril 2004, de préférence par courrier électronique à competitions@idrc.ca ou par télécopieur au (613) 238-7230, soit par la poste, à l'adresse suivante : Ressources humaines, CRDI, B.P. 8500, Ottawa (Ontario) K1G 3H9.

Pour en savoir plus sur le CRDI et pour prendre connaissance de la description de poste, vous êtes invités à visiter le site Web du Centre (<http://www.idrc.ca/careers>).

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui poseront leur candidature; nous nous réservons cependant le droit de ne pas entrer en contact qu'avec celles dont le profil correspond le mieux aux exigences du poste.

Le CRDI respecte les normes d'équité en matière d'emploi et invite les personnes qualifiées des groupes suivants à poser leur candidature: femmes, hommes, membres d'une minorité visible, autochtone et personnes handicapées.

Canada

Vice-rectrice ou vice-recteur au Campus de Lévis

La personne occupant le poste de vice-recteur au Campus de Lévis exerce les pouvoirs que lui confère la Loi ou que lui délègue le Conseil ou le recteur. Elle relève du recteur.

Sans restreindre la généralité de ce qui précède et de façon non limitative, la personne occupant le poste de vice-recteur au Campus de Lévis conseille le recteur en regard du développement du Campus de Lévis et est notamment responsable de la direction, de l'organisation et du fonctionnement du Campus de Lévis.

Elle planifie et assure, de concert avec le vice-recteur à la formation et à la recherche, l'organisation et le développement de l'enseignement, de la recherche et des services aux étudiants au Campus de Lévis.

Elle collabore avec les autres vice-recteurs à l'organisation, au développement et au soutien des activités administratives au Campus de Lévis. Elle participe directement à la préparation des budgets annuels de fonctionnement et des immobilisations de l'Université. Elle est membre des comités traitant de la planification budgétaire.

Elle coordonne les activités de représentation de l'Université en Chaudière-Appalaches. Elle est la supérieure hiérarchique des cadres en poste au Campus de Lévis.

La durée d'un premier mandat est de cinq ans.

Exigences

La personne recherchée détient un doctorat depuis au moins cinq ans. Elle possède une dizaine d'années d'expérience universitaire en enseignement et en recherche. Elle a également acquis au cours des dernières années une expérience en administration universitaire soit comme directeur de programmes d'études, de département, de groupe de recherche ou en tant que doyen ou vice-recteur.

Le candidat ou la candidate doit avoir démontré au cours de sa carrière universitaire un fort leadership, une sensibilité poussée de la communication, des habiletés d'animation et de travail en équipe.

La personne devra avoir également démontré un haut niveau d'érudition et manifester une grande ouverture par rapport aux différents champs disciplinaires. Elle doit démontrer une bonne connaissance de la mission universitaire et de son expression en région. De plus, la personne doit être réceptive à l'environnement externe, particulièrement aux besoins en matière de formation au sens large et de recherche appliquée.

Traitement

Le traitement est fixé selon la politique en vigueur dans l'établissement.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 h le 16 avril 2004 au : Bureau du vice-recteur aux ressources informationnelles et secrétaire général, Université du Québec à Rimouski, 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1

www.uqar.qc.ca

Directrice adjointe, directeur adjoint

SERVICE DE FORMATION CONTINUE

Sous l'autorité de la directrice du Service de formation continue et en concertation avec les facultés, l'école et les services, vous aurez la responsabilité de développer, d'organiser, d'administrer et de promouvoir les activités de formation continue de l'Université, et ce, dans les limites du mandat confié au Service. De plus, vous collaborerez au développement des programmes et des activités mettant en valeur l'expertise des facultés, de l'école et des services de l'UQAM en répondant aux besoins exprimés par les divers publics intéressés par la formation continue et assurerez, en concertation avec les facultés, l'école et les services appropriés, la réalisation du plan d'expansion des centres de l'UQAM dans la région montréalaise.

En plus d'une formation universitaire de 2^e cycle et d'une expérience pertinente d'au moins trois ans, vous possédez de solides aptitudes pour la gestion et le travail d'équipe et faites preuve d'un dynamisme patent.

L'Université a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les professeurs et un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées.

Une description plus détaillée de ce poste est disponible dans le site Web du Service des ressources humaines de l'UQAM au www.rhu.uqam.ca (rubrique Affichage de postes - Autres emplois offerts). Vous pouvez également transmettre votre curriculum vitae avant le 8 avril 2004 par courrier à M. Jean-Paul Legrand, directeur du Service des ressources humaines, C.P. 6191, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 4R1 ou par courriel à affichages.cadres@uqam.ca

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui postuleront, mais nous communiquerons uniquement avec celles retenues pour une entrevue.

UQAM
Prenez position

• LES ACTUALITÉS •

Les médecins de Montréal accueillent favorablement le projet de réorganisation des soins

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Après 10 ans de tentatives infructueuses pour mieux les intégrer au réseau de la santé, les omnipraticiens accordent une note presque parfaite au projet de réorganisation des services de santé de la métropole, qui prévoit une intégration pleine et entière des médecins de famille au réseau montréalais de la santé.

«On trouve que c'est un excellent projet. Ça fait plus de dix ans qu'on tente sans succès d'intégrer les médecins omnipraticiens à la première ligne, et là nous avons une solution concrète», s'est réjoui hier le Dr Marc-André Asselin, président de l'Association des médecins omnipraticiens de Montréal (AMOM).

Après avoir boudé les Groupes de médecine familiale (GMF), dont l'organisation était jugée trop complexe, l'AMOM applaudit en effet à l'idée de créer des centres médicaux affiliés (CMA) dans chacun des douze territoires de l'île de Montréal. Ces nouvelles entités joueront le rôle de point d'ancrage pour les 1900 médecins généralistes de l'île

de Montréal, dont au moins 300 travaillent en solo dans leur cabinet.

Avec la création des CMA, l'Agence de développement des réseaux de services de santé et de services sociaux de Montréal prévoit en effet donner l'accès gratuit et rapide aux médecins de famille du territoire, à des services de laboratoire, ainsi qu'aux tests diagnostiques comme les échographies ou les radiographies, normalement disponibles seulement dans les hôpitaux.

Grâce à des contrats d'impartition signés entre les CMA et le centre de santé local, ces services pourraient dorénavant être dispensés par les cliniques privées ou les CLSC qui sont déjà pourvus de tels équipements.

Voie rapide

Selon le Dr Asselin, cette nouvelle voie rapide permettra un fois pour toutes de régler le problème aigu des délais d'accès aux tests diagnostiques pour les patients des médecins de cabinet et de clinique privée. On s'attend à ce que cet accès facilité réduise

l'engorgement des urgences des hôpitaux. «Ça fait longtemps qu'on demande accès à ces services. Pas pour nous, mais pour nos patients», a insisté le porte-parole de l'AMOM.

Par contre, les omnipraticiens veulent que tous les médecins du territoire aient accès à ces services diagnostiques, pas seulement ceux qui travailleront dans les cliniques transformées en CMA.

Opposition

La réaction n'est toutefois pas aussi enjouée chez les médecins de CLSC, qui s'opposent catégoriquement à la fusion de leurs établissements aux hôpitaux. Ces derniers jugent qu'ils perdront voix au chapitre dans la nouvelle superstructure née de la fusion des CLSC, des CHSLD et de l'hôpital local, qui regroupera désormais davantage de médecins spécialistes, rattachés aux hôpitaux. Par contre, la création des CMA est vu d'un bon œil par les 300 médecins salariés de Montréal qui œuvrent dans les CLSC.

L'hôpital du Lakeshore a lui aussi joint sa voix hier aux détracteurs des fusions. L'hôpital, qui dessert

tout l'ouest de l'île et s'estime sous-financé de 60 millions, croit qu'une injection de fonds serait bien plus efficace qu'une fusion pour mieux desservir sa population grandissante.

La communauté polonaise est également venue opposer un non catégorique à la fusion de l'Institut canadien-polonais du bien-être, un centre d'hébergement public (CHSLD) qui dessert exclusivement les membres de ces communautés d'Europe de l'Est. Installé à Rosemont, l'Institut, qui abrite 126 résidents âgés d'origines polonaise, ukrainienne ou slovaque provenant de différentes régions du Québec et de la métropole, affirme que sa mission unique est vouée à disparaître si on lui impose la fusion avec les autres établissements de santé du quartier.

Pour sauvegarder ce microcosme culturel — où la messe quotidienne est livrée en polonais, les services rendus en polonais et le menu entièrement polonais —, ce CHSLD souhaite qu'on l'exempte de la fusion pour des raisons culturelles, comme le prévoit une disposition de la loi 25, imposant la fusion des établissements de santé.

Nomination des juges de la Cour suprême

La juge Claire L'Heureux-Dubé craint que la réforme fasse plus de mal que de bien

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

C'est au tour de l'ex-juge québécoise Claire L'Heureux-Dubé de désapprouver un nouveau processus de nomination des juges à la Cour suprême qui comprendrait des audiences publiques. Selon elle, un tel processus n'apporterait rien de plus mais causerait beaucoup de «dommages».

«Le processus public ne peut être que superficiel et n'ajoutera pas à ce qu'on aura déjà trouvé. Je ne vois pas d'avantage. Même si on m'avait demandé quelque chose publiquement — "Êtes-vous pour ou contre?" —, j'aurais répondu: je n'en sais rien, je n'ai pas vu le dossier», a déclaré hier Mme L'Heureux-Dubé devant le comité de la Justice qui étudie les façons de moderniser le processus de nomination des juges. Mme L'Heureux-Dubé a siégé à la Cour suprême de 1987 à 2002.

Elle a rappelé que les juges «ne sont pas des anges», qu'ils ont tous un passé ayant marqué la personne

qu'ils sont devenus. «On peut avoir des opinions, mais ça n'a rien à voir avec le fait de juger!»

Derrière des portes closes

Selon elle, le processus actuel de nomination «n'est pas déficient», mais elle comprend le désir de la population et des parlementaires de le rendre plus transparent et plus systématique. Elle propose donc, à l'instar des Barreaux du Québec, de l'Ontario et du Canada, de mettre sur pied une commission dont les travaux se dérouleraient derrière des portes closes. Ses neuf à treize membres seraient en fait les gens que le ministre de la Justice consulte déjà dans le processus actuel: le juge en chef de la Cour suprême, le président du Barreau de la province d'où le juge doit provenir, le procureur général de cette province. La juge à la retraite ne s'oppose pas à ce que quelques parlementaires (par exemple le président du comité de la Justice) soient aussi membres de ce comité, tout comme un doyen de faculté de droit.

Ce comité recevrait des candidatures et, après en avoir éliminé un certain nombre, effectuerait des entrevues. En bout de piste, une liste de un à trois noms serait soumise au premier ministre pour la nomination finale.

Avec les départs cet été de Louise Arbour et Frank Iacobucci, le ministre de la Justice Irwin Cotler a deux nominations sur les bras. Il a indiqué hier qu'il comptait soumettre d'ici juin le nom des successeurs potentiels. Le comité de la Justice sera alors libre, a-t-il dit, d'examiner ces candidatures comme il le souhaite. Le ministre de la Justice s'est dit ouvert à toutes sortes de possibilités, dont celles de comparer lui-même pour justifier son choix ou permettre au comité de mener une «entrevue directe du candidat», de manière confidentielle ou publique. Une chose est certaine, a toutefois souligné M. Cotler, «s'il s'agit d'une entrevue directe, [il faut se demander] quelles questions pourraient être posées sans embarrasser le candidat ou politiser le processus.»

Unité nationale

Ottawa dépense dans le beurre

Ottawa (PC) — Le ministère fédéral du Patrimoine dépense plus de quatre millions de dollars par année afin de promouvoir le fédéralisme, mais il est incapable de mesurer l'impact réel de ce débours auprès de la population en général.

C'est ce que révèle une évaluation interne du Programme d'information et de recherche sur le Canada, dont la seule utilité est de financer la quasi-totalité du budget du Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC), une division du Conseil de l'unité canadienne (CUC). «Peu d'éléments indiquent que l'aspect recherche du CRIC parvient à rejoindre l'ensemble des Canadiens», écrivent les auteurs de l'étude interne, terminée en janvier. En réalité, les résultats de nos rendements pointent dans la direction inverse, c'est-à-dire que cette recherche rejoint une élite au sein de la population.»

Pire encore, les activités du CRIC ne semblent pas contribuer à renforcer l'unité canadienne, ce à quoi elles sont pourtant destinées. En fait, elles préchent aux convertis et non à ceux qui sont sceptiques à l'égard du fédéralisme, comme les souverainistes québécois, note le rapport.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

**PROFESSEURE, PROFESSEUR
ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE**

- Psychologie du développement social de l'enfant

> **CLÔTURE DU CONCOURS :** le 1^{er} mai 2004

> **DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :** le 1^{er} juin 2004

> **POUR INFORMATION :** <http://www.psy.ulaval.ca>

En vertu de son Programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes.

En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidents et résidentes permanents du Canada.

UNIVERSITÉ LAVAL

www.ulaval.ca

Centre d'artistes Vaste et Vague

OFFRE D'EMPLOI
Coordonnateur(trice)
Poste à temps plein, remplacement un an

DESCRIPTION DU POSTE

- Coordination des activités du centre d'artistes
- Accueil et information aux membres du centre d'artistes
- Gestion et comptabilité, préparation des demandes de subventions
- Relations publiques et représentation
- Supervision du personnel.

La personne engagée travaillera en concertation avec le conseil d'administration et des comités de travail, de même qu'avec les partenaires du Quai des Arts.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline connexe à l'emploi (Une expérience pertinente pourrait compenser l'absence de diplôme)
- Formation adéquate en comptabilité informatique
- Aptitudes à travailler en équipe
- Capacités à travailler avec un horaire flexible
- Très bonnes compétences en français écrit et parlé
- Bonne connaissance des nouvelles technologies de communication
- Maîtrise de l'environnement Macintosh

Une bonne connaissance du milieu de l'art actuel et contemporain du Québec est essentielle. Une connaissance des contextes social et culturel de la Gaspésie sera considérée comme un atout.

LIEU DE TRAVAIL : Carleton

CONDITIONS : Salaire annuel de 31 000 \$

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : Le 3 mai 2004

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES : Le 15 avril 2004

Les dossiers de candidature doivent être adressés à :

Centre d'artistes Vaste et Vague
Poste de coordination
C. P. 877
Carleton (Québec) G0C 1J0

Collège Bourget

- * Professeurs
- * Animateurs

Dû à une croissance de ses effectifs et à des départs à la retraite, le collège Bourget, un établissement d'enseignement primaire et secondaire privé, est à la recherche :

- d'enseignants en français, en mathématique, en sciences, en sciences humaines, en anglais.
- d'animateurs de pastorale et de la vie étudiante.

Envoyez votre CV à : Direction des services pédagogiques, 65, rue Saint-Pierre, Rigaud (Québec) J0P 1P0 ou par courriel à dg@collegebourget.qc.ca

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DES SERVICES CONSEILS AUX PROGRAMMES

Carrefour de la santé et des services sociaux du Val Saint-François

Région : Estrie

Lieu de travail : Pavillon Windsor

Statut : Cadre supérieur, temps complet

Rémunération : classe 16 ou 17 (à l'étude) du réseau de la santé et des services sociaux

Le Carrefour de la santé et des services sociaux du Val-Saint-François est un établissement public à vocations multiples exploitant un CLSC, trois CHSLD et une urgence médicale mineure. Il recevra bientôt le statut d'instance locale en vertu de la Loi 25. Les services sont installés dans cinq sites répartis dans trois zones géographiques soit Richmond, Valcourt et Windsor. La MRC du Val-Saint-François est située immédiatement au nord de Sherbrooke dans la magnifique région de l'Estrie. Le Carrefour dessert une population répartie sur un territoire rural comprenant 18 municipalités et 29 000 habitants. Il emploie plus de 450 personnes et dispose d'un budget de l'ordre de 18 millions.

Sous l'autorité du directeur général vous donnez du support aux chefs de programmes dans le développement, l'actualisation et l'évaluation des offres de service aux clientèles. Plus spécifiquement, vous contribuez :

- À la planification et à l'implantation des orientations ministérielles et des orientations régionales
- À l'application des ententes de gestion et à l'atteinte des cibles
- À l'application du plan d'amélioration de l'agrement
- À la production, l'application, l'évaluation et la mise à jour des programmes de services aux clientèles, des politiques et procédures de service.
- À la planification des formations nécessaires au rehaussement et au maintien des compétences des professionnels
- À la production d'avis et d'états de situation à l'instance régionale de santé et de services sociaux

- EXIGENCES :**
- Formation universitaire de 2^e cycle en administration ou en sciences de la santé ou en sciences sociales.
 - Expérience d'au moins cinq ans dans des fonctions de gestion du réseau de la santé et des services sociaux. Expérience des missions CLSC, CHSLD et des services médicaux de 1^{re} ligne.
 - Habiletés spécifiques à la conception, la mise en place et le monitoring des offres de services aux clientèles.
 - La maîtrise de l'anglais est un atout.

Faites parvenir votre offre de service avant 16h30 le 16 avril 2004 avec un texte décrivant votre approche de gestion, à :
Concours Directeur/Directrice des services conseils aux programmes
Carrefour de la santé et des services sociaux du Val-Saint-François
79, rue Allen, Windsor, QC, J1S 2P8

alq

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Association des libraires du Québec

Dans un milieu en constante évolution, vous êtes reconnu pour votre leadership mobilisateur et stratégique et vous possédez une expérience de gestion dans les organismes sans but lucratif. Vous démontrez une excellente compréhension des défis et vous possédez un sens de l'analyse stratégique de l'environnement politique et économique. De plus vous favorisez le travail d'équipe et entretenez d'excellentes relations interpersonnelles.

Vous serez responsable de l'administration des affaires de l'ALQ, vous proposerez des plans d'action favorisant la réalisation de la mission et agirez à titre de porte-parole auprès des diverses instances gouvernementales et des organismes du milieu du livre.

Exigences

- Formation universitaire dans une discipline appropriée, jumelée à une expérience en gestion administrative et financière. Connaissance de la structure et du marché des produits culturels, notamment dans le milieu du livre.
- Excellente maîtrise du français
- Bonne connaissance des nouvelles technologies
- Salaire selon qualification et expérience
- Lieu de travail : Montréal

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 10 avril 2004 à l'attention de :

Madame Katherine Fafard
L'Association des libraires du Québec
1001, boul. de Maisonneuve Est, bureau 580
Montréal (Québec) H2L 4P9
Courriel : katherine.fafard@alq.qc.ca

Seules les personnes retenues recevront une communication.

Professeures et professeurs (3 postes)

L'Université du Québec à Rimouski recherche des professeures et des professeurs réguliers dans les champs de spécialisation suivants :

Champs de spécialisation	Départements
• Lettres	Lettres
• Éthique	Sciences humaines
• Psychopédagogie de l'enseignement professionnel	Éducation

Fermeture des concours : Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 avril 2004.

Date d'entrée en fonction : 1^{er} juin 2004

Traitement : Selon la convention collective en vigueur

Une description détaillée de ces postes, incluant les fonctions, les exigences et les qualités requises, est disponible sur le site Internet de l'Université du Québec à Rimouski à :

www.uqar.qc.ca/uqar/emplois/liste.htm

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais la priorité sera donnée aux Canadiens et aux résidents permanents.

www.uqar.qc.ca

LE DEVOIR

LES SPORTS

Gain de 8-3 des Devil Rays

Les Yankees sont malmenés au Japon

ASSOCIATED PRESS

Tokyo — À l'autre bout du monde, les Yankees de New York ont semblé perdus. Jose Cruz fils a créé l'égalité avec un circuit qui a initié un retour, Tino Martínez a contribué à vaincre son ancienne équipe avec son 300^e circuit en carrière et les modestes Devil Rays de Tampa Bay ont malmené Mike Mussina en défaisant les Yankees 8-3 lors du premier match de la saison du baseball majeur disputé au Japon, hier.

«Heureusement, il est 5 heures du matin et pas grand monde nous regardait», a constaté Alex Rodriguez, faisant allusion à l'heure qu'il était à New York quand le match a commencé.

L'équipe a été éclipsée en Extrême-Orient. Elle a été dominée 15-7 au chapitre des coups sûrs et a joué mollement en défensive.

Le premier match de A-Rod dans l'uniforme rayé ne passera pas à l'histoire. Il a été retiré au bâton à ses deux premières présences avant d'obtenir un double et de retrousser une chandelle. Mais il a exécuté trois solides jeux en défensive au troisième but, position où il a été déplacé quand les Rangers du Texas l'ont échangé aux Yankees le mois dernier.



L'ancien maire de New York, Rudolph Giuliani (à gauche), a salué, hier à Tokyo, le lanceur des Yankees Hideki Matsui, en compagnie du premier ministre japonais, Junichiro Koizumi, à Tokyo.

ERIKO SUGITA REUTERS

Hockey féminin

Les Américaines écrasent les Suisses

PRESSE CANADIENNE

Halifax — Natalie Darwitz a réalisé le tour du chapeau et les États-Unis ont écrasé la Suisse 9-1 mardi lors de la première journée du championnat mondial de hockey féminin. Jenny Potter a inscrit deux buts.

Les autres buts des États-Unis ont été réussis par Kelly Stephens, Angela Ruggiero, Tricia Dunn et Shelley Looney lors de ce match du groupe B qui a été disputé au Halifax Metro Centre. Daniela Diaz a marqué le seul but de la Suisse.

Darwitz, Stephens, Ruggiero, Krissy Wendell et Julie Chu n'ont joint l'équipe américaine que lundi parce qu'elles prenaient part au tournoi Frozen Four de la NCAA au cours du week-end.

Darwitz a inscrit trois buts dimanche lors de la victoire de 6-2 du Minnesota contre Harvard en finale.

Les États-Unis ont dominé 50-10 au chapitre des tirs au but et la gardienne de l'équipe suisse, Patricia Sautter, s'est surclassée à la première période, bloquant 17 des 18 tirs dirigés vers elle.

Le capitaine de l'équipe américaine, Cammi Granato, est entrée en collision avec Darwitz à la première période. Elle n'est pas revenue au jeu par la suite.

Diane Michaud, une ancienne joueuse de l'équipe canadienne, est l'entraîneuse de l'équipe suisse.

Dépassements des coûts à Athènes

Des Jeux dispendieux

AGENCE FRANCE-PRESSE

Athènes — Le nouveau gouvernement conservateur grec a dévoilé hier une première liste des dépassements budgétaires constatés pour une partie des travaux liés à l'organisation des Jeux olympiques d'Athènes qui s'élèvent à environ 80 millions d'euros.

Cette liste remise par la nouvelle ministre chargée de la préparation olympique, Fanny Palli-Pétralia, ne concerne que les chantiers dépendant de son ministère.

Toutefois, aucun chiffre n'a été donné concernant les nombreux ouvrages olympiques placés sous la responsabilité du ministère des Travaux publics et de l'Environnement, notamment les centres de Hellinikon (canoë-kayak slalom, basketball, handball, escrime, base-ball et softball) du Phalère (taekwondo, beach-volley) et de Schinias (aviron, canoë-kayak en ligne).

Selon le document remis, le dépassement le plus important (36 millions d'euros) touche à la construction du toit dessiné par l'architecte espagnol Santiago Calatrava pour couvrir le stade olympique.

La rénovation complète du stade Kallitragio de Salonique (nord) où se déroulera une partie de la compétition de football a dépassé de près de 12 millions d'euros le budget initial.

La construction du centre de presse MPC, réservé à la presse écrite, a coûté cinq millions d'euros de plus que prévu, les travaux de rénovation du stade olympique plus de quatre millions d'euros de dépassement, comme le centre de tir olympique de Markopoulo, au nord-est d'Athènes.

Le budget de construction du centre d'haltérophilie de Nikaia, dans la banlieue du Pirée, a été dépassé d'un peu plus de trois millions d'euros et celui du centre de judo et de lutte d'Ano Liossia a été augmenté également de près de trois millions d'euros.

Josh Karp met le feu aux poudres

Les Expos font match nul

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Jupiter — Josh Karp a fait parler de lui pour un jeune des ligues mineures qui ne devait être là que «pour une tasse de café».

Dans un match qui s'est soldé par un verdict nul de 3-3 après 10 manches entre les Marlins de la Floride et les Expos, Karp a atteint le joueur de troisième but Mike Lowell deux fois. À la deuxième occasion en troisième manche, la balle a effleuré le casque protecteur et Lowell a tenté de se diriger vers le monticule en adressant des reproches au jeune droitier. Les deux bancs se sont vidés, mais on a vite rétabli l'ordre.

Sauf que le gérant des Marlins, Jack McKeon, qui aurait sans doute voulu que Karp soit retiré du match, a insisté un peu trop auprès des officiels et a été chassé par Lance Barksdale.

On se souviendra qu'à la fin du mois d'août l'an dernier, Lowell s'était fracturé la main gauche quand atteint par un lancer de Hector Almonte, des Expos.

«Je comprends la frustration de Mike Lowell, a dit Frank Robinson. Je comprends qu'il a pu songer à ce qui lui était arrivé l'an dernier. Mais il faut aussi qu'il tienne compte du fait que c'était un jeune au monticule, un gars qui lutte pour sa survie. Quand on se présente au marbre, la possibilité d'être atteint existe toujours.»

En quatre manches, Karp a accordé trois coups sûrs, deux buts sur balles, a atteint Lowell deux fois et a commis un mauvais lancer à la suite duquel les Marlins ont marqué leur premier point en deuxième.

Les Marlins ont groupé trois coups sûrs en quatrième. Le



GARY ROTHSTEIN REUTERS

Mike Lowell, des Marlins, a voulu s'en prendre au lanceur des Expos John Sharp après avoir été atteint par un lancer.

simple au centre d'Alex Gonzalez a produit le point.

Terrmel Sledge a encore marqué des points. Il a obtenu un double et produit le premier point des Expos avec un ballon-sacrifice en quatrième. À la manche suivante, c'est Joe Vitiello, utilisé comme frappeur suppléant, qui a apporté sa contribution avec un simple bon pour un point.

En 10^e manche, les Expos ont marqué un troisième point quand Ron Calloway a claqué un double au champ opposé avant qu'Andy Fox n'obtienne un simple.

«Calloway utilise tout le terrain, a dit Robinson. Il l'a fait aussi l'an

dernier. Il fait bouger la défense et rend la vie difficile aux lanceurs.»

Les Marlins ont créé la dernière égalité en fin de 10^e quand le vétéran Mike Mordecai a claqué un circuit contre le releveur des ligues mineures Gerardo Casadiego.

Robinson a voulu par ailleurs retenir plusieurs points positifs de ce match: le travail de la défense et celui des jeunes lanceurs, particulièrement celui de Jeremy Fick, qui a sans doute déjà mérité sa place au sein de l'équipe. En deux manches, il n'a donné aucun coup sûr et a obtenu quatre retraits sur des prises.

À une semaine des séries éliminatoires

Julien réunit Kovalev et Juneau sur le même trio

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Claude Julien a décidé de réunir deux pilotes dans un même trio dans l'espoir de voir le Canadien prendre de l'altitude à une semaine des séries éliminatoires. En l'absence de Steve Bégin, blessé, Julien a regroupé Alex Kovalev, Joé Juneau et Jan Bulis dans une même unité en vue du match que le Canadien livrera aux Islanders de New York, mercredi, à Uniondale.

«Kovalev et Juneau sont deux pilotes. Ils devraient bien s'entendre», a blagué l'entraîneur. Les deux joueurs possèdent en effet un permis de pilotage.

Limité à un but (dans un filet désert) et deux aides en neuf rencontres, Kovalev tarde à s'imposer depuis son transfert des Rangers de New York. Julien espère que les trois derniers matchs de la saison lui suffiront pour débloquer.

«Ça été difficile pour lui à New York. L'équipe n'a pas eu beaucoup de succès, a plaidé Julien. Pour retrouver sa confiance, il a besoin d'un peu de chance. On sait tous ce qu'il peut apporter. Il faut seulement trouver une façon pour qu'il reprenne confiance. Si on réussit, on aura un joueur intéressant. Je pense qu'on a encore le temps.»

Julien croit que ces trois joueurs peuvent être complémentaires. «Bulis apporte de la vitesse au trio, il est rapidement sur la rondelle. Ça lui permet de créer des occasions de marquer. Il est aussi très fiable défensivement. Juneau est un joueur intelligent en plus d'être un excellent passeur. Quant à Kovalev, il possède un très bon lancer. Je pense que ces trois joueurs forment une combinaison intéressante.»

Juneau, en bon vétéran, espère aider Kovalev à débloquent. «Je veux être là pour lui, dit-il. Il est en train d'apprendre un nouveau système. C'est pas évident. Je vais faire mon gros possible pour l'aider. Claude [Julien] ne fait pas ces tests pour rien, note le patineur de Pont-Rouge. C'est un trio qui pourrait durer s'il trouve que la formule a du sens.»

Juneau espère profiter lui-même des trois derniers matchs pour revenir à son meilleur niveau. Depuis un mois et demi, il est ennuyé par une grippe qui ne le lâche pas. Il est aussi incommodé par des maux de dos.

«Mon objectif est de retrouver la forme même si on a toujours des petites douleurs à ce temps-ci de l'année, dit-il. Mais, surtout, je dois être fort mentalement. En séries, c'est souvent les petits détails qui font la différence entre la victoire et la défaite.»

Golf

Duval se retire du Tournoi des Maîtres

ASSOCIATED PRESS

New York — David Duval a annoncé son retrait du Tournoi des Maîtres, hier, afin de consacrer plus de temps à l'amélioration de son jeu et à sa nouvelle famille.

«Après avoir profité de ce long congé, je me sens bien et en santé, a affirmé Duval de son domicile de Denver. Mais j'ai le sentiment que je dois patienter encore un

peu et m'assurer d'être complètement guéri.»

Duval, qui est qualifié d'office au Tournoi des Maîtres jusqu'en 2006, n'a pas participé à un seul événement de la PGA depuis qu'il a raté le seuil de qualification du tournoi de Las Vegas en octobre dernier.

En novembre, il s'est retiré pendant la première ronde du Dunlop Phoenix, au Japon, en raison de

douleurs au dos. Duval dit avoir une bonne idée de la date d'un éventuel retour au sein de la PGA, mais il a refusé de la dévoiler.

Depuis qu'il s'y est qualifié pour la première fois en 1996, Duval n'avait jamais manqué le premier des quatre tournois du grand chelem. Bien qu'il soit absent du circuit depuis six mois, Duval a admis qu'il lui avait été difficile de ne pas se présenter à Augusta.

Tournoi de Key Biscayne

Serena Williams atteint les demi-finales

Andre Agassi s'incline devant Agustin Calleri

ASSOCIATED PRESS

Key Biscayne — Le règne d'Andre Agassi à Key Biscayne a pris fin, hier, lorsqu'il s'est incliné face à l'Argentin Agustin Calleri, 6-2, 7-6 (2) au 4^e tour du tournoi de tennis de Key Biscayne. Dans le tableau féminin, l'Américaine Serena Williams, première tête de série, a pour sa part vaincu facilement Jill Craybas 6-0, 6-1.

Agassi avait remporté trois titres consécutifs et 19 matches d'affilée à ce tournoi. Le vétéran américain visait un septième titre dans ce tournoi et sa 800^e victoire en carrière. Calleri, 20^e joueur mondial, a mal servi mais il a dominé depuis la ligne de fond. Il a réussi 47 coups gagnants, dont plusieurs revers en croisé que Agassi n'a même tenté d'atteindre.

«J'aimerais que quelqu'un me dise comment il a pu frapper aussi bien, a commenté Agassi. J'ai élevé mon niveau de jeu pour m'accrocher. J'ai été chanceux de gagner deux jeux dans la première manche. Il me poussait à bien jouer mais je n'y arrivais pas.»

Dominé en 33 minutes dans la première manche (6-2), Agassi a donné l'impression de pouvoir revenir dans la partie en remonant deux fois un bris contre lui. Mais l'Argentin n'a laissé aucune chance à l'ex-n°1 mondial dans le jeu décisif (7-2) mettant fin à 69 minutes de lutte dans la seconde manche.

Williams, qui disputait pour sa part le 4^e match depuis son retour à la compétition après huit mois d'absence, n'a eu besoin que de 55 minutes pour écartier une adversaire classée au 73^e rang mondial. Elle a terminé la rencontre avec cinq aces et 22 coups gagnants contre une double-faute et 14 fautes directes.

Dans les autres matches à l'affiche, Guillermo Coria, n°3, a enlevé les cinq derniers jeux pour venir à bout du qualifié Julien Benneteau 7-6 (3), 2-6, 7-5. Nicolas Kiefer a atteint les quarts de finale en défaisant le Français Sébastien Grosjean 6-4, 6-2.

Todd Martin a commis 40 erreurs directes et il a perdu sa confrontation contre Andrei Pavel 7-6 (5) et 7-6 (1).



GREGORY SHAMUS REUTERS

Andre Agassi devra patienter avant de remporter sa 800^e victoire.

EN BREF

Soccer: la France près du record du monde

(Reuters) — Si elle bat les Pays-Bas aujourd'hui, dans le stade même où elle a remporté l'Euro 2000 contre l'Italie, l'équipe de France battra le record du monde de victoires consécutives d'une sélection nationale. Un succès sur les Néerlandais porterait la série des Bleus à 15, améliorant celles de l'Australie et du Brésil en 1997. Toutefois, le capitaine Marcel Desailly assure, lui qui est déjà recordman français des sélections (112), qu'un tel record ne le toucherait pas. «Ça ne me donne rien de battre le record», a-t-il dit. «Si on y arrive c'est très bien mais personnellement je n'en retire rien. La victoire serait intéressante pour la confiance. Je ne pense pas que je me rappellerai cette 15^e victoire consecutive quand j'arrêterai le football», a-t-il conclu. Une opinion partagée par le sélectionneur de l'équipe nationale, Jacques Santini qui a déclaré: «Au delà du record, c'est la dynamique de résultat et de groupe qui importe. Je ne pense pas aux records.»

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
x-Toronto	80	43	24	10	3	234	204	99
x-Boston	78	39	18	14	7	198	177	99
x-Ottawa	79	41	22	10	6	254	178	98
x-Montréal	79	40	28	7	4	201	182	91
Buffalo	79	36	32	7	4	213	210	83

Section Atlantique

x-Philadelphie	79	39	20	14	6	223	180	98
x-New Jersey	79	41	24	12	2	202	159	96
N.Y. Islanders	79	36	29	10	4	223	202	86
é-N.Y. Rangers	79	26	38	7	8	200	239	67
é-Pittsburgh	79	21	46	8	4	181	294	54

Section Sud-Est

y-Tampa Bay	80	45	21	8	6	240	187	104
é-Atlanta	80	32	36	8	4	210	239	76
é-Caroline	79	28	32	13	6	160	194	75
é-Floride	79	28	33	14	4	175	206	74
é-Washington	78	22	45	9	2	174	241	55

é - éliminé d'une place dans les séries éliminatoires. x - se qualifie en vue des séries éliminatoires.
y - champion de section.

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
y-Detroit	79	46	20	11	2	248	181	105
St. Louis	78	37	28	11	2	184	191	87
Nashville	78	35	28	11	4	205	209	85
é-Columbus	79	24	43	8	4	169	230	60
é-Chicago	78	20	40	11	7	182	244	58

Section Centrale

x-Colorado	79	39	22	13	5	227	189	96
x-Vancouver	79	40	24	10	5	224	190	95
Calgary	79	40	29	7	3	195	172	90
Edmonton	79	35	27	12	5	216	201	87
é-Minnesota	79	27	29	20	3	176	177	77

Section Pacifique

x-San Jose	79	41	20	12	6	211	176	100
x-Dallas	79	40	24	13	2	186	166	95
é-Los Angeles	79	28	27	16	8	200	207	80
é-Anaheim	80	28	34	10	8	181	210	74
é-Phoenix	80	21	35	18	6	186	243	66

Hier

Pittsburgh à Washington	
Boston en Caroline	
Rangers au New Jersey	
Edmonton à St. Louis	
Chicago à Nashville	

Aujourd'hui

Montréal à N.Y. Islanders	
Detroit à Columbus	
Buffalo à N.Y. Rangers	
Ottawa en Floride	
Colorado au Minnesota	
Edmonton à Dallas	
Phoenix à Calgary	
Vancouver à Anaheim	
San Jose à Los Angeles	

Demain

Floride à Tampa Bay	
Washington à Boston	
Philadelphie à Montréal	
Detroit à St. Louis	
Nashville à Chicago	

Le Canadien

	B	A	Pts	Pén
Ribeiro	20	43	63	32
Ryder	24	36	60	26
Koivu	14	40	54	48
Zednik	25	24	49	61
Kovalev	14	31	45	60
Souray	15	20	35	102
Perrault	16	15	31	40
Brisebois	4	26	30	20
Bulis	13	16	29	30
Dowd	6	21	27	38
Markov	6	21	27	18
Dagenais	15	9	24	22
Sundstrom	8	12	20	18
Bouillon	2	15	17	63
Juneau	5	10	15	16
Bégin	9	5	14	41
Dackell	4	8	12	10
Rivet	4	8	12	82
Ward	4	7	11	21
Quintal	3	5	8	77